



MEETING DE L'UDPS À SAINTE-THÉRÈSE

Félix Tshisekedi : « Nous visons la présidence et non la primature »



Une banderole à l'effigie de Félix Tshisekedi brandie par des militants de l'UDPS

Alors que certains observateurs disent constater un « rapprochement » entre le président de l'UDPS et le pouvoir en place, Félix Tshisekedi a dissipé le malentendu à la faveur d'un meeting tenu, le 24 avril, à la place Sainte-Thérèse. Il a précisé

qu'il n'y a jamais eu de contact avec le pouvoir « dans un autre cadre et sujet autre que celui du retour de la dépouille de feu Étienne Tshisekedi ». Il a demandé au peuple congolais de ne pas se décourager et de tenir toujours la dragée haute dans son

combat pour la démocratie et l'alternance. « À partir du moment où nous refusons la lutte armée, nous ne pouvons qu'avancer à petits pas mais tout ce que nous récoltons est le fruit de cette lutte », a-t-il dit.

Page 3

REVENDECTIONS SOCIALES

Médecins et professeurs d'université en grève



Des étudiants de l'Unikin

Depuis quelques jours, les hôpitaux publics sont à nouveau paralysés. Idem pour l'Université de Kinshasa où les auditoires sont quasi désertés par les professeurs. À la base, les promesses non tenues du gouvernement d'améliorer les conditions sa-

lariales du personnel prestant dans ces deux catégories socioprofessionnelles. Les professeurs grévistes exigent le paiement de leur manque à gagner occasionné par la réduction de taux des frais académiques, conformément au protocole d'ac-

cord signé le 13 octobre 2017. Les médecins, quant à eux, réclament la révision du barème de leurs rémunérations à la suite de la dépréciation de la monnaie ainsi que l'octroi de prime aux nouveaux médecins.

Page 2

CONTRÔLE PARLEMENTAIRE

Où sont passés les reliquats de la paie des fonctionnaires bancarisés?



Pierre Kangudia

L'opposition parlementaire plaide pour la révocation du ministre du Budget, Pierre Kangudia, à qui il est reproché notamment « la disparition » de quatre-vingts millions de dollars américains, reliquats de la paie des fonctionnaires bancarisés. Dans une déclaration faite le 23 avril à la presse au Palais du peuple, les députés de l'opposition ont exigé que l'on prenne des mesures conséquentes au plus haut niveau contre le ministre du Budget dont la gestion est réputée peu orthodoxe. Autres griefs supplémentaires à sa charge, la non-application du taux budgétaire dans la paie des fonctionnaires ainsi que la non-présentation d'un correctif budgétaire à la suite de la hausse du prix du cobalt.

Page 3

JOURNÉE INTERNATIONALE DU JAZZ

La célébration est lancée à Kinshasa

Prévue pour une semaine, soit du 24 au 30 avril, la vaste programmation entre concerts, atelier et projection concoctée par l'Institut national des arts (INA) et Jazz ya Kongo a débuté avec par le colloque tenu, le 24 avril, en fin de matinée, dans la salle du Centre d'études et de diffusion des arts de l'INA.

Deux orateurs ont animé le colloque qui a constitué l'ouverture des activités organisées en marge de la célébration de la Journée internationale du jazz 2018. Brain Tshibanda et Christophe Ngandu ont exposé devant une assistance composée en majeure partie d'étudiants de l'INA.



Célébration de la Journée internationale du jazz 2018 à Kinshasa

Page x

DIPLOMATIE

L'ambassade du Nigeria à Kinshasa récupère sa résidence à Gombe

La propriété querrellée avait été, selon des sources proches de la représentation nigérienne en République démocratique du Congo (RDC), libérée dans la nuit du 22 au 23 avril à la suite de l'intervention du ministre congolais chargé des Affaires étrangères.

La famille du consul nigérian en RDC avait été victime, rappelons-le, d'un déguerpissement par les éléments de la Police nationale congolaise (PNC), en présence du bourgmestre de la Gombe, Dolly Makambo, selon la Fondation Bill-Clinton pour la paix (FBCP) qui donnait l'information dans un communiqué de presse du 16 avril. Une action qui avait été menée sans qu'il y ait, au départ, un dossier judiciaire ouvert ni un jugement qui pouvait la permettre. Dans son communiqué, la FBCP avait déploré « la manière brutale en violation de l'Accord de Vienne », dont la PNC avait fait déployer ses éléments pour accomplir cette mission. En délogeant cette famille de la chargée d'affaires du Nigeria, les policiers commis à cette tâche ont endommagé certains biens. Ils ont enlevé le drapeau du Nigeria qui flottait dans la parcelle et ont repeint la parcelle. « Certains biens de valeur du consul ont été abimés à cause de la pluie et les enfants, traumatisés et menacés par les policiers, sont sortis de la parcelle pieds nus », avait déploré l'association de défense des droits de l'homme. Des éléments de la PNC et d'autres personnes ayant investi les lieux avaient, à leur départ, emporté quelques biens de cette famille dont les habits, chaussures, cravates, etc.

Les biens du Nigeria ne sont pas à aliéner

La République fédérale du Nigeria, a-t-on appris, possède plusieurs propriétés à Kinshasa, dans la commune de la Gombe. Mais, face à la situation qui vient de se produire, sa représentation en RDC a été dans l'obligation de signaler toutes ces propriétés, en prévenant l'opinion que toutes ses parcelles situées dans la commune de la Gombe n'étaient ni à louer ni à vendre. Celui qui serait abusé en les achetant ne s'en prendra qu'à lui-même. Il s'agit notamment des

parcelles situées aux numéros 112 et 141 du Boulevard du 30-juin, celle du numéro 41 de l'avenue de la Justice, celles situées au 23/A, 23/B ainsi que 38/40 de l'avenue Lemera, ex-avenue 3Z, et au numéro 39 de l'avenue Pumbu.

Selon les enquêtes qu'elle a dit avoir menées en rap-



Les emblèmes de la République fédérale du Nigeria

port avec la parcelle de l'avenue Lemera, la FBCP a noté que cette propriété querrellée était vendue à l'ambassade du Nigeria, il y a plus de vingt ans, par feu Cléopas Kamitatu. La représentation disposerait du certificat d'enregistrement et elle aurait obtenu un avis du ministère des Affaires étrangères, confirmant que cette parcelle lui appartenait bel et bien. C'est cet avis qui aurait conduit à la mainlevée sur cette parcelle.

Dans son communiqué relayé par Le Courrier de Kinshasa dans son édition du 18 avril, la FBCP demandait aux autorités compétentes de la RDC de mener une enquête sérieuse sur cette affaire qui risquait d'entamer les relations diplomatiques avec le Nigeria. L'ONG, qui attendait également des autorités congolaises la traduction en justice des auteurs de ces actes, avait, en outre, sollicité que la famille du diplomate nigérian rentre dans ses droits sans retarder. C'est chose faite aujourd'hui même si les auteurs de ce déguerpissement courent encore.

Lucien Dianzenza

REVENDEICATIONS SOCIALES

Médecins et professeurs d'université en grève

Depuis quelques jours, les hôpitaux publics sont à nouveau paralysés en RDC. Idem pour l'Université de Kinshasa où les auditeurs sont quasi désertés par les professeurs. À la base de cette grogne, les promesses non tenues du gouvernement d'améliorer les conditions salariales de ces deux catégories socioprofessionnelles.

Le front social a repris avec ses tribulations. Cette fois-ci, la fronde paraît sérieuse. Médecins et professeurs d'université sont depuis quelque temps aux abonnés absents. Ces deux catégories socioprofessionnelles ont exprimé leur ras-le-bol par rapport aux promesses non tenues du gouvernement dont l'engagement à satisfaire leurs revendications salariales s'est avéré un « gros » mensonge. À l'Université de Kinshasa, les étudiants attendent désespérément dans les auditoires les professeurs grévistes qui entendent aller jusqu'au bout de leurs revendications. Dans un protocole d'accord signé le 13 octobre 2017, le gouvernement s'était engagé à payer, par palier, le manque à gagner des professeurs occasionné par la réduction de taux des frais académiques qu'il avait fixés à 920 FC pour un dollar. Alors que les étudiants payaient le minerval au taux de 1600 FC le dollar, cette révision à la baisse du taux a eu des conséquences sur la rémunération du corps académique.

Pendant qu'il avait entamé la paie pour compenser le manque à gagner résultant du changement brusque du taux salarial, le gouvernement a interrompu unilatéralement le processus, laissant dans l'expectative les membres du corps professoral qui ne savent plus à quel saint se vouer. « Le premier palier a été obtenu en novembre 2017, le deuxième

devrait intervenir en avril mais cela n'a pas été fait. Nous nous interrogeons même sur le sort du troisième palier », s'est plaint le Pr Antoine Kitombole, président de l'Association des professeurs de l'Unikin. Et de faire remarquer qu'entre-temps, l'effectif du personnel recruté à l'université a été gonflé, rendant ainsi difficile la paie.

Même décor, mêmes préoccupations dans les hôpitaux publics où médecins et infirmiers ont déserté les lieux pour protester contre le non-respect, toujours par le gouvernement, des engagements pris. Une situation qui dessert les nombreux malades abandonnés à leur triste sort s'ils ne sont pas pris en charge par un personnel assurant le service minimum. Les revendications des médecins grévistes vont dans tous les sens avec, en sus, un dénominateur commun : le respect des engagements pris par le gouvernement en septembre dernier. Les grévistes réclament de meilleurs salaires, le versement de leurs primes, la reconnaissance de leurs grades et des solutions pour la centaine de médecins injustement radiés, selon eux, en 2016, et qui exercent depuis sans salaire. À la tête de la contestation, le Syndicat national des médecins qui met sur la table sur le sort des trois mille cinq cents médecins qui, selon cette structure, travailleraient toujours sans rémunération dans le pays.

À la primature, on estime avoir répondu aux revendications des médecins et l'on estime que la balle est désormais dans le camp de la Centrale syndicale qui doit soumettre les propositions du gouvernement à la base. Pour l'heure, aucun accord n'a été conclu entre les deux parties. Dossier à suivre.

Alain Diasso

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Durly Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé / Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombelé Ngonzo

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

MINISTÈRE DU BUDGET

Les reliquats de la paie des fonctionnaires bancarisés se seraient volatilisés

L'opposition parlementaire plaide pour la révocation du ministre Pierre Kangudia, à qui il est reproché notamment « la disparition » de quatre-vingts millions de dollars américains.

Le ministre du Budget, Pierre Kangudia, ne cesse de faire parler de lui. Après qu'une certaine rumeur l'a présenté comme mourant en Afrique du Sud alors qu'il n'en était rien, le voilà de nouveau au centre d'intérêt. Cette fois-ci, c'est une motion de censure en gestation initiée par l'opposition parlementaire qui ne jure plus que par l'éviction de ce ministre. D'après certaines indiscretions, ce membre du gouvernement aurait déjà traversé l'autre rive en filtrant avec la majorité présidentielle. Ancien cadre de l'Union pour la nation congolaise (UNC) aujourd'hui à la tête d'un parti politique, le Front des Congolais pour la démocratie se réclamant de l'opposition signataire de l'accord du 18 octobre 2016, Pierre

Kangudia continue de se prévaloir d'une certaine opposition sans trop convaincre ses partenaires.

Protégé par la coalition au pouvoir, le ministre du Budget avait fait fi de la demande de son parti de le voir démissionner du gouvernement Tshibala que l'UNC ne reconnaissait pas. En déclarant s'en remettre au président de la République qui l'avait nommé, le ministre incriminé avait, par le fait même, coupé le cordon qui, jusque-là, le liait à la « vraie » opposition. Ainsi comprend-on tout le sens de la requête de l'opposition parlementaire qui vise à le déchoir de son poste. Dans une déclaration faite le 23 avril à la presse au Palais du peuple, les députés de l'opposition ont exigé du chef de l'État la révocation pure et simple du ministre Pierre Kangudia, soupçonné d'avoir fait



Pierre Kangudia

main basse sur quatre-vingts millions de dollars représentant les reliquats de la paie des fonctionnaires bancarisés.

Pour ses députés, le ministre du Budget ayant reconnu l'existence de cette somme lors d'une audition à la commission économique

et financière de l'Assemblée nationale est tenu de s'expliquer sur son affectation. « Il a dit que cet argent, quatre-vingts millions de dollars, serait logé à la Banque centrale. Mais, aujourd'hui, nous ne connaissons pas la destination de cet argent », a commenté l'un des députés, décidé à en découdre avec Pierre Kangudia.

Autres griefs supplémentaires à charge du ministre, la non-application du taux budgétaire dans la paie des fonctionnaires ainsi que la non-présentation d'un correctif budgétaire à la suite de la hausse du prix du cobalt. Son interpellation, initiée par le député Tous-saint Alonga, a toutes les chances d'aboutir lorsqu'on s'en tient aux soutiens qui lui sont exprimés par ses pairs de l'opposition, plus que jamais déterminés à faire partir celui qu'ils considèrent, à tort ou à raison, comme un pseudo opposant.

Alain Diasso

FÉLIX TSHISEKEDI

« Nous visons la présidence et non la primature »

Alors que certains observateurs disent constater un « rapprochement » entre l'UDPS et le pouvoir, le président de ce parti a semblé dissiper le malentendu, le 24 avril, à la place Sainte-Thérèse.

Pari gagné. C'est le moins qu'on puisse dire du premier meeting populaire de Félix Tshisekedi, nouvellement investi président de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS). Test passé avec brio, le 24 avril, à la place Sainte-Thérèse, à Djili, par celui qui est appelé à faire plus que son défunt géniteur dont on attend le rapatriement incessant de la dépouille pour des obsèques dignes.

Le fils biologique du « lider laximo » a cassé la baraque et contredit toutes les prédictions et les prévisions. L'affluence était à la hauteur des espérances qu'il est en train de susciter dans le chef des Congolais. Fatshi, comme on aime bien l'appeler, avait pris un risque énorme en allant à la rencontre des Kinois. Chose que nombre d'acteurs politiques ne sont pas en mesure d'oser par ces temps qui courent. Le baromètre de sa popularité à Kinshasa était dès lors jaugé avec, à la clé, une foule immense à perte de vue venue écouter l'opposant.

L'occasion était, d'ailleurs, saisie par Fatshi pour démentir de plus belle manière la rumeur autour des prétendues négociations entre l'UDPS et le pouvoir en place en prévision de son accession à la primature. Félix Tshisekedi a fortement martelé



Une vue de la tribune

sur ce fait monté, selon lui, de toutes pièces dans les officines de la majorité présidentielle dans le but de salir son image. Il n'y a jamais eu un quelconque marchandage dans ce sens, a-t-il expliqué, et pour rien au monde, il ne peut négocier le retour du corps de son défunt père en échange d'un poste, fût-il de Premier ministre. « Vous m'avez élu à plus de 98% président de l'UDPS et m'avez demandé de me présenter à l'élection présidentielle. Ce n'est pas pour être encore candidat Premier ministre », a-t-il déclaré, sous un flot d'applaudissements. Et d'ajouter qu'il n'y a jamais eu de contact avec le pouvoir dans un autre cadre et sujet autre que

celui du retour de la dépouille de feu Etienne Tshisekedi. « Nous visons la présidence et non la primature », a-t-il indiqué. « Je suis devenu président par la volonté du peuple, ce parti est plein de bons et mauvais souvenirs, il y a eu des morts ainsi que des trahisons, restons ensemble, unis pour la victoire », a-t-il renchéri.

À ce sujet justement, comme pour se donner les gages d'un succès électoral qu'il veut certain tant pour lui-même que pour son parti, il annoncé le début d'une collecte de fonds censée permettre à l'UDPS d'autofinancer sa campagne électorale. Aussi chaque membre et chaque militant sont-ils priés de cotiser en raison d'un

dollar. Séance tenante, de nombreux militants se sont acquittés de cette obligation. Sur d'autres questions d'actualité telles que la machine à voter, Félix Tshisekedi est resté constant dans sa prise de position. « Leur machine-là est une machine à tricher, le fichier électoral est corrompu et mérite un audit sérieux par l'OIF et les experts locaux. Il pourrait y avoir encore environ huit millions de doublons présents dans le fichier », a-t-il indiqué, tout en disqualifiant le membre de l'UDPS qui continue de siéger au bureau de la Ceni. « Nous avons écrit au président de l'Assemblée nationale, depuis janvier 2017, sans succès. Kalamba n'est plus

UDPS. Il est leur, c'est pourquoi nous exigeons son départ avant la fin de ce mois. Car autant le choix du PPRD et du MLC ont été respectés, celui de l'UDPS doit être respecté », a-t-il martelé.

Le président de l'UDPS a, en outre, demandé au peuple congolais de ne pas se décourager et de tenir toujours la dragée haute dans son combat pour la démocratie et l'alternance. « Le combat pacifique a ses hauts et ses bas, à partir du moment où nous refusons la lutte armée, nous ne pouvons qu'avancer à petits pas mais tout ce que nous récoltons est le fruit de cette lutte », a-t-il expliqué.

Alain Diasso

JOURNÉE INTERNATIONALE DU JAZZ

La célébration lancée à Kinshasa

Prévue en une semaine, soit du 24 au 30 avril, la vaste programmation entre concerts, atelier et projection concoctée par l'Institut national des arts (INA) et Jazz ya Kongo a débuté avec le colloque tenu, le 24 avril en fin de matinée, dans la salle du Centre d'études et de diffusion des arts (Cedar) de l'INA.

Deux orateurs ont animé le colloque qui a constitué l'ouverture des activités organisées en marge de la célébration de la Journée internationale du jazz 2018. Brain Tshibanda et Christophe Ngandu ont exposé devant une assistance composée en majeure partie d'étudiants de l'INA. Le premier s'est étendu sur l'expérience du Centre Wallonie-Bruxelles (CWB), dont il est le directeur adjoint, dans l'expansion du jazz à Kinshasa.

Cette musique qu'il affectionne au point de se constituer parmi l'un de ses fervents diffuseurs, il a affirmé l'avoir connue lui-même en fréquentant notamment l'hôtel Memling et le Grand Hôtel. « Les artistes jouaient parfois devant à peine deux personnes qui venaient discuter et échanger. Leur musique était comme une sorte de fond sonore pour ces gens-là. Nous avons pensé que le jazz ne devait pas rester dans ses hôtels huppés. Pourquoi ne pas produire des spectacles dans des salles ? Nous avons alors pris contact avec les groupes qui jouaient au Memling à l'époque. Il y avait Moreau Mandjeku, Tshamala, Suke, etc. Nous avons signé une convention avec eux, de sorte que nous avons commencé à les produire au CWB de manière sporadique comme nous le faisons d'habitude », a-t-il expliqué.

Dans ce contexte initial, il y a eu des personnages-clés qui ont œuvré avec entrain. C'est en 2000 qu'avec l'arrivée de Fredy Jacquet, nouveau délégué du centre culturel belge, qu'un nouvel élan a été impulsé. Le CWB avec le Music Club de Kinshasa présidé alors par Serge Gontcho et un de ses amis, agent à l'ambassade belge, mettent en place un programme de jazz. Il portait au début sur deux éléments-clés, à savoir la formation des artistes et la production de concerts. « À la suite de formations assurées par le saxophoniste Pierre Vaiana s'est créé le Big band, un grand groupe de jazz. Lors de son premier concert, il y avait vingt artistes sur scène pour un public composé d'à peine cinq personnes. Loin de se décourager, les initiateurs du projet ont décidé de poursuivre l'aventure quitte à susciter l'engouement du public pour cette musique au fil du temps », se

rappelle Brain.

La persévérance a payé, la sauce a fini par prendre car, au fur et à mesure, la salle s'est remplie de moitié et a fini par l'être complètement. Puis, les ambitions n'étant plus les mêmes pour tous, le Big band s'est disloqué et a donné naissance à d'autres groupes. « Il s'est créé quatre à cinq nouveaux groupes. Le percussionniste Paul Le Perc a créé le sien et le batteur Habacuc a fait de même tandis que le flûtiste Tshamala a reformé le sien. Le CWB a pensé qu'à quelque chose malheur est bon, parce qu'il était désormais plus aisé de faire une programmation. Chaque mois, il y en avait un qui se produisait et nous avons pu constituer un public pour le jazz », a dit le directeur adjoint du CWB.

Fort de ce succès naissant, de nouvelles initiatives sont tentées. « Il y a eu un premier festival organisé par Serge Gontcho qui fut un flop, la seconde édition n'accroche pas non plus et l'aventure s'arrête net », avoue Brain. Puis vient l'idée d'associer des stars de la musique congolaise. Chaque groupe avait la liberté d'en contacter une mais un seul s'intéressera au projet jusqu'au bout. « Avec Papa Wemba, c'était super. Il s'est vite intégré comme une anguille. Nous avons jazzifié ses propres morceaux, entre autres, Rail on. C'était malheureux que les autres n'aient pas marché avec nous. Plus grave, un artiste nous a posé un lapin le jour même du concert alors que le public était dans la salle », se souvient Brain Tshibanda. En 2007, avec le projet du Festival Yambi, il a été procédé à une sélection des meilleurs acteurs de l'univers jazz d'où est né Jazz ya Kongo, le groupe qui a représenté la RDC au dit festival.

Un accompagnement indéfectible

Par la suite, Wallonie-Bruxelles a favorisé la mobilité des artistes à travers les festivals en Afrique, certains groupes sont sortis dans ce cadre-là, question de favoriser l'essor du jazz congolais mais surtout le faire connaître à l'extérieur. Mais il restait un défi à relever : produire les artistes en dehors de la Gombe, apporter le jazz à la cité. Cela n'a pas été facile. La première expérience tentée à l'Écurie Maloba a don-



Célébration de la Journée internationale du jazz 2018 à Kinshasa

né des résultats mitigés. Les groupes n'ont plus tellement osé le faire. Ils attendaient que Wallonie-Bruxelles prenne encore l'initiative de les y produire alors qu'ils auraient dû tenter chacun de se lancer sur cette voie. Le jazz paraît donc toujours comme une musique élitiste avec ce paradoxe que ceux qui la pratiquent habitent la cité et non la Gombe. Donc, ce sont eux qui auraient dû aider Wallonie-Bruxelles à la ramener en cité et à attaquer les provinces. Vu qu'il était déjà difficile de sortir du CWB à Kinshasa, il paraissait compliqué d'y aller. Avant d'aller en province, il aurait d'abord fallu relever le défi de Kinshasa, affirme-t-il. Néanmoins, à défaut de faire le tour du pays, une expérience a été menée à Lubumbashi où se trouvait déjà un foyer de jazz avec des productions limitées le plus souvent dans des hôtels. Mais là aussi, n'ayant trouvé personne qui puisse porter le projet à bras-le-corps, il n'ira pas plus loin. Mais à ce jour, se réjouit Brain, « il est intéressant de constater que les artistes de première génération ont formé des plus jeunes qui s'y sont mis, donnant lieu notamment à Vijana, Rainbow, Cojazz, etc. Par ailleurs, les enseignants de l'INA commencent aussi à s'y former. Nous croyons donc que le jazz va continuer son bonhomme de chemin et que d'autres groupes vont naître ».

Christophe Ngandu, professeur de guitare à l'INA, a, pour sa part, parlé des interactions du jazz avec la musique congolaise moderne. Un fait observé notamment avec les tout premiers orchestres dans les dénominations comme Ok Jazz ou African Jazz, par exemple. De ce second exposé, l'assistance a retenu aussi le récit portant sur la genèse du jazz aux États-Unis avec ses deux tendances. D'une part, le blues chants des esclaves en labeur dans les champs évoquant leurs origines noires et la tendance religieuse rendue à travers le negro spirituals qui a donné naissance au Gospel. Le pédagogue s'est également laissé aller à des explications plus techniques à l'adresse de son assistance, les étudiants particulièrement, sur la structure du jazz et celle de la musique congolaise moderne. Il a alors évoqué l'incidence et les influences du premier genre musical sur le second déjà vers les années 1960, en relevant notamment la technique de la guitare de feu Dr Nico et de son frère Dechaux. « Ngalula », un de ses tubes reconnus de l'African Jazz, a été cité à titre illustratif dont les accords plaqués renvoient à ceux du jazz.

Nioni Masela

SADC

La RDC et le Lesotho au menu d'un sommet extraordinaire à Luanda

La réunion ouverte le 24 avril va évaluer, entre autres, la situation politique dans les deux pays et tenter de consolider le processus démocratique dans la région de l'Afrique australe.

L'Angola qui préside actuellement l'organe de coopération politique, de défense et de sécurité de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) abrite un sommet extraordinaire

qui réunit, autour du président João Lourenço, une kyrielle des chefs d'État de la région. Outre le président de la RDC, Joseph Kabila, qui a effectué le déplacement de Luanda, il faudrait éga-

lement signaler la présence sur place de ses homologues de la Namibie, de l'Afrique du Sud, de la Zambie ainsi que du roi d'eSwatini (Swaziland), du Premier ministre du Lesotho et du représentant de la Tanzanie.

Cette réunion de haut niveau, qui se tient à Luanda au moment où la RDC est en passe d'amorcer le dernier virage du processus électoral censé l'amener vers l'organisation des élections générales d'ici à décembre, entend justement se pencher sur la situation politique congolaise afin de scruter la possibilité d'un atterrissage en douceur.

Avant cette rencontre, Amnesty International avait demandé à la SADC de mettre la pression sur Joseph Kabila pour faire avan-

cer le processus démocratique en RDC. Les chefs d'État de la SADC estiment donc important d'évaluer le processus politique dans ce pays et d'en tirer les enseignements qui s'imposent, afin de consolider ce processus démocratique dans la région australe. Il s'agit précisément d'aider la RDC à surmonter la crise politique et sociale à laquelle elle est confrontée.

Le même intérêt manifesté pour la situation politique en RDC vaut aussi pour le Lesotho, petit royaume de deux millions d'habitants, enclavé dans les montagnes d'Afrique du Sud, qui n'est pas encore sorti de l'instabilité politique post électorale.

Alain Diasso



Arrivée de Joseph Kabila à Luanda

SEMAINE AFRICAINE DE VACCINATION

L'OMS invite la communauté à se mobiliser

L'activité, qui se déroule du 23 au 29 avril en République démocratique du Congo (RDC), à l'instar d'autres pays africains, est célébrée sur le thème «Les vaccins ça marche, faites votre part», avec comme slogan «Population vaccinée, population en bonne santé».

La Semaine africaine de la vaccination (SAV) célèbre cette année sa huitième édition. Pour l'occasion, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) prône la nécessité pour tous de se faire vacciner. C'est à ce titre que le responsable de l'unité de vaccination de routine à l'OMS/RDC, le Dr Léon Kinuani Mbulu, invite les parents au respect strict des cinq rendez-vous en faveur des enfants en vue de les protéger contre les maladies évitables par la vaccination.

Le respect de ce calendrier, explique le Dr Léon Kinuani Mbulu, commence dès la naissance à la sixième semaine, la dixième puis la quatorzième semaine et enfin jusqu'au neuvième mois. Tous ces vaccins se donnent gratuitement lors des activités des consultations préscolaires dans les centres de santé.

Au cours de la SAV, les activités seront accentuées pour permettre d'atteindre tous les enfants, même ceux qui n'ont jamais été vaccinés, parce que la vaccination demeure l'unique stratégie



pour prévenir des maladies infantiles qui constituent les principales causes de décès chez les moins de 5 ans. Pilotée et coordonnée par le Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique, la SAV est un événement annuel organisé à la dernière semaine du mois d'avril, en symbiose avec les autres régions de l'OMS et la Semaine mondiale de la vaccination.

La SAV s'est fixé comme ob-

jectifs de renforcer les programmes de vaccination dans la région africaine, en mettant l'accent sur l'importance des besoins de chaque personne ou mieux de chaque enfant et femme; vulgariser le droit pour chacun à être protégé contre les maladies évitables par la vaccination; maintenir la vaccination à un niveau élevé dans les agendas nationaux et régionaux par le biais de plaidoyers et

Même les enfants vivant dans des coins difficiles d'accès ont droit à la vaccination de partenariats. La SAV vise aussi à favoriser l'exécution d'autres interventions de sauvetage à impact visible. Selon l'OMS, le thème de cette huitième édition met en lumière les actions collectives nécessaires pour garantir la protection de chacun contre les maladies évitables par la vaccination.»Ce thème exhorte aussi à une plus grande action en matière de vaccination dans la

région africaine, en mettant particulièrement l'accent sur le rôle que chacun peut jouer dans cette lutte », précise l'OMS, tout en ajoutant que la SAV de cette année continuera à se concentrer sur le plaidoyer et la sensibilisation au besoin et au rôle de chacun pour combler le fossé avec les individus, le gouvernement, la société civile et autres partenaires.

Blandine Lusimana

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



* CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



COMMÉMORATION

Obama prononcera le discours de la Fondation Mandela en juillet

L'ancien président américain interviendra à Johannesburg, en Afrique du Sud, le 17 juillet, année du centième anniversaire de la naissance du premier chef d'Etat noir sud-africain.

« Cette année, on a hâte de recevoir le président Obama pour le discours annuel de la Fondation » à Johannesburg, a déclaré Sello Hatang, président de la Fondation Mandela chargée de garder vivant l'héritage du prix Nobel de la paix.

« Qui de mieux pour représenter l'héritage de Madiba (le nom de clan de Nelson Mandela) que celui qui, à nos yeux, s'est vu passer le témoin en devenant

Chaque année, la Fondation Mandela confie à un invité de prestige le soin de prononcer un discours à l'occasion de l'anniversaire de Nelson Mandela, né le 18 juillet 1918 et décédé le 5 décembre 2013. Parmi les précédents intervenants figurent l'ancien président américain, Bill Clinton; l'ex-secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan; et le milliardaire et philanthrope américain, Bill Gates. Après vingt-sept ans dans les



de la lutte contre l'apartheid, était devenu le premier président démocratiquement élu de l'Afrique du Sud en 1994, poste qu'il a conservé jusqu'en 1999. À sa mort en 2013, Barack Obama avait confié que Nelson Mandela représentait l'une de ses grandes références morales, avec l'ancien président des Etats-Unis, Abraham Lincoln, et le défenseur américain des droits civiques, Martin

Luther King. « Je fais partie des millions de personnes qui ont été inspirées par la vie de Nelson Mandela », avait alors confié Barack Obama. « Ma toute première démarche politique, la première chose que j'ai faite qui touchait à la politique, fut une manifestation contre l'apartheid. J'ai étudié ses paroles et ses écrits », avait-il témoigné. À la mort de Nelson Mandela,

Barack Obama s'était rendu en Afrique du Sud pour une cérémonie d'hommage au père de la « Nation arc-en-ciel » et apôtre de la réconciliation. « Il est difficile de faire l'éloge d'un homme... encore plus difficile de faire celle d'un géant de l'Histoire, qui a conduit une nation vers la justice », avait déclaré le président américain d'alors, acclamé par la foule.

Les deux hommes s'étaient rencontrés une fois, en 2005, à Washington. Nelson Mandela avait été « fou de joie » lors de l'élection en 2008 de Barack Obama, « parce qu'il y voyait un moment clé dans l'histoire des Etats-Unis », a raconté, le 23 avril à l'AFP, Sello Hatang. Selon le «New York Time», Barack Obama séjournera pendant cinq jours à Johannesburg en juillet pour des réunions et la formation de deux cents jeunes en matière de leadership.

AFP

« Il est difficile de faire l'éloge d'un homme... encore plus difficile de faire celle d'un géant de l'Histoire, qui a conduit une nation vers la justice »

président de son pays ? », a-t-il ajouté.

géoles du régime raciste blanc, Nelson Mandela, icône mondiale

MIGRATIONS

Près de 9 000 Ivoiriens arrivés en Italie en 2017

Une étude publiée à Abidjan révèle que les migrants en provenance de la Côte d'Ivoire passent par la ville de Daloa qui constitue un foyer de l'immigration clandestine vers l'Europe.

« En 2017, huit mille sept cent cinquante-trois migrants partis de Côte d'Ivoire sont arrivés en Italie, dont mille deux cent soixante-trois femmes, mille quatre cent soixante-quatorze mineurs non accompagnés », selon les chiffres du Centre de volontariat international (Cevi), une ONG italienne. « Du 1er janvier au 31 décembre 2016, douze mille trois cent quatre-vingt-seize migrants ivoiriens sont arrivés en Italie via la Libye », a expliqué Meretto Tiziana, chef du projet de sensibilisation aux dangers de l'immigration clandestine. « Ces chiffres représentent le dixième des candidats à l'immigration clandestine depuis la région de Daloa (382 km au nord-ouest d'Abidjan) », a expliqué Ali Cissé, responsable de la jeunesse communale de Daloa.

« Avant leur arrivée en Italie via la Libye, de nombreux migrants ont péri en mer ou dans le désert. D'autres ont été mis en prison ou certains sont simplement portés disparus », a ajouté Ali Cissé, également responsable du projet de sensibilisation.

Selon l'étude, 95% des candidats à l'immigration sont des Malinké, communément appelés les « Dioulas », une ethnie majoritaire en Côte d'Ivoire spécialisée dans le commerce. Ils sont également à 90% analphabètes ou descolarisés et de confession musulmane.

Les candidats à l'immigration travaillent dans le secteur informel où ils exercent les métiers de la menuiserie, l'électricité, la maçonnerie... L'ONG Cevi a organisé, le 21 avril à Yamoussoukro, capitale politique de la Côte d'Ivoire, à moins de 100 km de Daloa, une réunion qui a regroupé la jeunesse de la ville pour parler du « fléau de l'immigration clandestine » vers l'Europe. « L'immigration est une déportation par la ruse et l'appât de gain », a dénoncé Dieudonné

Kouamé, cadre de Yamoussoukro dont l'association travaille en collaboration avec l'ONG Cevi. Il a appelé la jeunesse à « éviter ce chemin qui est un raccourci dangereux » et à se lancer dans « l'auto-emploi, la formation et l'entrepreneuriat. Car les mécanismes existent ».

La présentation de ce rapport intervient au lendemain de la clôture à Korhogo (nord) de la onzième édition du Festival des musiques urbaines d'Anoumabo qui a réuni, pendant quatre jours, quatorze artistes africains qui ont chanté contre l'immigration clandestine d'Africains en Europe.

Korhogo (nord), quatrième ville du pays, frontalière du Mali et du Burkina Faso, est aussi une grande pourvoyeuse de migrants vers l'Europe. Plus de mille sept cents Ivoiriens bloqués en Libye après des tentatives de traversée de la Méditerranée pour gagner l'Europe ont été rapatriés en 2017. Soutenus par l'Organisation internationale pour les migrations et l'Union européenne, le gouvernement et des ONG travaillent à leur réinsertion.

AFP

AIDE AU DÉVELOPPEMENT

Le parlement européen propose un code de conduite pour l'octroi de prêts

La mesure envisagée vise à mener une lutte sévère contre la corruption mais l'idée ne semble pas convaincre Bruxelles.

Le parlement européen est inquiet face à la dette des pays pauvres, considérant que sa hausse est une menace contre les objectifs de développement humain. Dans un récent rapport, les eurodéputés ont plaidé pour un encadrement « plus strict des règles d'octroi des prêts aux pays en développement ». Il vise à responsabiliser les deux parties, les emprunteurs qui auraient l'obligation d'avaliser l'emprunt avec un vote de parlement national pour s'assurer d'un contrôle, et les créanciers qui ne seraient « plus autorisés à poursuivre en justice un Etat insolvable s'ils décident d'octroyer des financements à un pays faisant l'impasse sur la validation parlementaire ».

Le Fonds monétaire international (FMI) a doigté huit pays africains « surendettés » et huit autres en voie de le devenir. L'institution de Bretton Woods s'inquiète de la dette des pays aidés par la Chine qui multiplie les projets d'infrastructures à l'étranger. La directrice générale du FMI, Christine Lagarde, a mis en garde contre les risques de dérapage financier et le piège de l'endettement pour les pays concernés. Pour l'eurodéputé Charles Goerens, « le droit au développement humain doit l'emporter sur le droit du créancier au recouvrement de sa créance ». L'on réfléchit sur une stratégie européenne visant à limiter les niveaux d'endettement des pays en développement. Le rapport appelle à « s'assurer de la viabilité de la dette indispensable pour atteindre les Objectifs de développement durable ».

Mais, la Commission européenne semble réticente à la mise en œuvre d'un code de conduite contraignant. Neven Mimica a, au nom de la commission, émis des réserves concernant l'appel à l'établissement d'un cadre légal multilatéral, restant favorable à « la pratique actuelle de l'approche volontaire dans la restructuration de la dette ».

Noël Ndong



DEMI FINALE DE LA LIGUE DES CHAMPIONS DE L'UEFA

06 877 92 92
(COUT D'UN APPEL LOCAL)

BAYERN MUNICH - REAL MADRID

MERCREDI 25 AVRIL A PARTIR DE 19H30

CANAL+
SPORT 1

CANALPLUS-AFRIQUE.COM

LES BOUQUETS
CANAL+

MINISTÈRE DU TOURISME

Des agents visés pour détournement des recettes

Le ministre Jacob Mokpem Bionli, a dénoncé, le 21 avril, un réseau mafieux animé par certains cadres de son département et qui consiste à arnaquer les responsables des structures hôtelières et autres établissements sous tutelle. Il promet des sanctions disciplinaires.

La lutte contre le détournement et la corruption, lancée par le président centrafricain, prend forme. Au ministère du Tourisme, le détournement est organisé par plusieurs agents depuis plusieurs années. C'est dans ce contexte que le chef de ce département ministériel compte briser ce réseau.

Il s'agit, selon le membre du gouvernement, d'un comportement rétrograde dont certains cadres se livrent. Cela constitue un manque à gagner pour l'Etat. D'ores et déjà, il a pris une note circulaire interdisant à « ces cadres et agents véreux de poursuivre dans cette logique ».

Lors de sa rencontre avec les médias, Jacob Mokpem Bionli a accusé les cadres de son département de participer à cette entreprise non citoyenne. « Si la note a été signée, c'est parce qu'il y a des agents véreux qui se sont érigés en agents de recouvrement qui parcourent des établissements de la place pour encaisser des taxes sans aucun mandat du ministère. Nous qualifions cela d'arnaque et d'extorsion de fonds à autrui », a insisté le ministre Jacob Mokpem Bionli.

Il met en garde toutes personnes qui se livrent à ce jeu et promet des mesures disciplinaires et correctionnelles. « Nous avons déjà pris toutes les mesures qu'il faut contre ces agents », a-t-il lancé, sans donner des noms.

Pour le membre du gouvernement, le recouvrement des taxes pour le développement du tourisme est le ressort d'une équipe bien connue et mandatée. Les fonds collectés sont reversés dans un compte d'affectation spécial du développement touristique et artisanal. Des informations du RJDH, plusieurs agents dont des hauts cadres visés par cette mesure organiseraient aussi une riposte. Une rencontre a été prévue, le 23 avril au ministère du Tourisme, pour débattre de cette affaire.

Le secteur touristique est une poche de recette non négligeable, cependant les recettes générées restent en deça des attentes du Trésor public. Dans la loi des Finances 2018, le Trésor attend plus de 350 millions de FCFA de la part du compte d'affectation spécial du développement touristique et artisanal.

RÉFORMES ÉCONOMIQUES

La Centrafrique bénéficie de 12,5 milliards

Présente à Washington aux réunions de printemps de la Banque mondiale, la République centrafricaine a bénéficié d'un prêt de 12,5 milliards de FCFA, a annoncé le 23 avril le ministre de l'Economie et du plan.

Pour juguler la pauvreté qui est aussi source de conflit, les autorités de la République Centrafricaine ont initié des réformes économiques et recherchent aussi des fonds pour financer les projets de développement. Cet appui s'inscrit dans le cadre du plan de Relèvement et de la consolidation de la paix en Centrafrique (RCPCA), que le gouvernement a présenté à ses partenaires en 2016 pendant la table ronde des bailleurs de fonds à Bruxelles (Belgique).

Selon un communiqué du ministère de l'Economie, l'appui vise le rétablissement de la gestion budgétaire et de la transparence par l'augmentation des recettes fiscales, l'amélioration de la gestion des salaires, la réduction au recours aux procédures budgétaires extraordinaires et au renforcement du contrôle budgétaire.

La mise en place d'un programme de réformes post-transition en faveur des pauvres susceptible de redynamiser les moteurs de la croissance économique dans les secteurs et sous-secteurs importants comme les routes, l'agriculture et les télécommunications sont des objectifs visés par les réformes économiques.

« Ces réformes peuvent contribuer à améliorer les conditions de vie de la population la plus pauvre qui représente 40% de la distribution de l'aide sociale en Centrafrique », a précisé le ministre de l'Economie et du plan, Félix Moloua. La mobilisation des fonds pour le RCPCA tourne autour de 30 à 40%.

BANGUI

Faustin Archange Touadera veut accélérer le désarmement des milices

Le président centrafricain a indiqué, le 24 avril, lors d'une réunion de l'ONU consacrée au processus de paix dans son pays, qu'il a demandé à son gouvernement de hâter la mise en œuvre du Programme de désarmement, démobilisation et réintégration des membres des ex-milices qui continuent à sévir dans le pays.



« J'ai instruit mon gouvernement de s'atteler à la réduction de la nuisance et de la menace des groupes armés en République centrafricaine, en accélérant la mise en œuvre du programme de désarmement, de démobilisation, de réintégration et de rapatriement », a précisé le chef de l'Etat centrafricain. Il s'agit, par ailleurs, de procéder « aux réformes nécessaires du secteur de la sécurité pour la reconstitution des forces de défense nationale et de sécurité intérieure », a-t-il ajouté.

Pour le président centrafricain, « la consolidation de la paix (...) ne peut se concrétiser que par le rétablissement de la sécurité sur l'ensemble du territoire, la lutte contre l'impunité, le rétablissement de l'autorité de l'Etat sur tout le territoire ». Et défendant son bi-

lan, Faustin-Archange Touadera a dit qu'il privilégiait dans son approche « le dialogue ».

« Ma stratégie a toujours été claire : celle de la main tendue à tous ceux qui étaient prêts à la prendre et celle de l'écoute et du dialogue pour que les conflits du passé restent derrière nous, avec leurs souffrances, leurs blessures et la violence qu'ils ont engendrées », a-t-il expliqué. La semaine dernière, le président avait, comme d'habitude, prôné le dialogue avec les groupes armés qui opèrent en provinces, alors que l'Union africaine a entamé en juillet 2017 une médiation avec ces milices.

Faustin-Archange Touadera a réitéré sa volonté de dialoguer avec les groupes armés alors que le Front populaire pour la renaissance de la Centrafrique (FPRC), l'une de prin-

cipales milices, issue de l'ex-rébellion musulmane Séléka, menace depuis quelques jours de marcher sur Bangui. Le même jour, des affrontements ont opposé dans le sud un groupe armé récemment créé et des éléments de la Mission de l'ONU en RCA (Minusca).

D'après un communiqué de la force onusienne, les Casques bleus « sont intervenus pour stopper le mouvement d'éléments armés du groupe Siriri vers la localité de Gamboula », dans le sud-ouest du pays. Il est

résulté la mort de quatre personnes, selon une source sécuritaire.

Pour ce qui est des menaces du FPRC, cette milice dit vouloir agir à la suite d'une opération des Casques bleus de la Minusca contre les groupes armés qui contrôlent le PK5, un quartier musulman de Bangui, poumon économique de la capitale.

Le représentant diplomatique de la France, Antoine Michon, qui figurait parmi les orateurs, a, quant à lui, jugé qu'il était « impératif que les groupes armés déposent les armes ». L'ambassadeur du Maroc à l'ONU et président du groupe des Nations unies à l'origine de la réunion, Omar Hilale, en ce qui le concerne, a assuré les autorités centrafricaines du « soutien » des Nations unies et indiqué qu'il se rendrait prochainement à Bangui.

RENCONTRE DE KAGA-BANDORO

Les groupes armés toujours divisés sur leurs objectifs

Les réseaux de téléphonie mobile coupés dans la localité sont rétablis, selon les informations du RJDH. Cependant, les rebelles ne s'accordent pas sur leurs approches.

Le regroupement des ex-Séléka, observé depuis le 15 avril à Kaga-Bandoro, avait occasionné la coupure des lignes de communication Télécel et Orange dans la ville. Près d'une semaine, la ligne est rétablie le 22 avril, alors que des ex-Séléka réunis dans la ville pour une assemblée générale restent diviser sur une possible descente à Bangui.

Des sources contactées dans le milieu des ex-Séléka parlent de la poursuite des discussions. « Nous avons échangé pour que le réseau soit rétabli. Le reste, je ne puis vous dire », a lâché un participant à ce conclave.

Plusieurs informations ont circulé ces derniers jours faisant état d'une attaque sur Bangui. Sauf que certains groupes n'admettent pas cette position comme l'Union pour la paix en Centrafrique de Ali Darass qui, dans un communiqué du 21 avril, réaffirme son soutien aux autorités de Bangui et au processus de paix, porté par l'Union africaine.

Une source proche du MPC, une autre faction de la Séléka, a confié au RJDH que son mouvement ne partage pas les objectifs de ce conclave et s'aligne derrière le processus de paix. Des informations du RJDH indiquent que le chef du MPC, Mahamat Alkatim, se serait retiré pour la ville de Moyenne Sido.

La rencontre de Kaga-Bandoro, conduite par Abdoulaye Hissene, intervient suite aux opérations de désarmement au Km5, à Bangui. Ce leader du FPRC a été visé dans les propos du chef de l'Etat comme instigateur de cette rencontre.

MOBAYE

La couverture sanitaire toujours compliquée

La situation humanitaire est critique dans la Basse-Kotto. Les autorités administratives et locales de la ville multiplient des actions pour le retour de la paix dans la préfecture, afin de faciliter l'accès aux soins de la population.

L'insécurité liée à la présence des groupes armés dans la Basse-Kotto est loin de favoriser une couverture sanitaire appropriée. Le préfet de Basse-Kotto, Ferdinand Ngayo, s'inquiète de la fermeture du couloir humanitaire et plaide pour le respect du Droit humanitaire international. « Une personne est morte de suite d'une maladie d'hernie étranglée, parce qu'il manque des dispositions sanitaires dans les localités à Mobaye en particulier et dans la Basse-Kotto en général. Des malades qui peuvent être sauvés mais, parfois pour des raisons sécuritaires, on enregistre des pertes en vies hu-

maines, parce qu'il n'y pas des structures sanitaires appropriées », s'inquiète l'autorité de l'Etat à Mobaye.

Des groupes armés qui occupent ces localités sont tous signataires de l'accord du 10 mai. Accord pour lequel il les exhorte au respect de leurs engagements en privilégiant l'intérêt de la population civile. « La situation est catastrophique à tel point que nous exhortons les groupes armés au respect de leurs engagements. Et je pense en ce moment, que les ONG, les autorités sanitaires vont venir sauver des vies », a-t-il lancé.

La Basse-Kotto, au sud du pays, est sévèrement touchée par les conséquences de la crise malgré les multiples appels des autorités politiques, administratives, religieuses et des acteurs humanitaires.

Les districts sanitaires de Satema, Kembé, Mobaye-Zangba manquent aujourd'hui des structures adéquates.

Nestor N'Gampoula et RJDH

JUSTICE:

Vincent Bolloré en garde à vue à Nanterre

L'industriel français a été interpellé le 24 avril en banlieue parisienne, dans une enquête sur des soupçons de corruption autour de l'attribution de concessions portuaires en Afrique de l'ouest, a appris l'AFP de sources proches du dossier.

L'homme d'affaires est entendu dans le cadre d'une information judiciaire ouverte à Paris qui vise à déterminer si le groupe Bolloré a utilisé ses activités de conseil politique, via sa filiale Havas, pour obtenir la gestion des ports de Lomé au Togo et de Conakry en Guinée, selon les sources, confirmant une information du journal «Le Monde».

Cette information judiciaire, portant sur des soupçons de « corruption d'agent public étranger », a pris la suite d'une enquête préliminaire ouverte en juillet 2012 par le parquet de Paris, puis transférée au parquet national financier.

Dans un communiqué, le groupe Bolloré a « formellement » démenti toute irrégularité liée à ses activités africaines. « Les pres-

tations relatives à ces facturations ont été réalisées en toute transparence », a-t-il indiqué. Mais l'action du groupe Bolloré a aussitôt perdu plus de 5%, le même jour, à la Bourse de Paris. Une perquisition avait déjà eu lieu

« Les prestations relatives à ces facturations ont été réalisées en toute transparence »

en avril 2016 à la tour Bolloré de Puteaux, près de Paris, siège notamment du groupe Bolloré Africa Logistics, en particulier dans les bureaux de Vincent Bolloré. C'est en enquêtant sur les relations de Francis Perez, président

du groupe Pefaco, une société spécialisée dans l'hôtellerie et les jeux et très implantée en Afrique, que les enquêteurs ont été amenés à se pencher sur les activités africaines de Vincent Bolloré.

Francis Perez comptait parmi ses relations Jean-Philippe Dorent,

salarié de la société de communication Havas, qui s'est notamment occupé en 2010 de la campagne présidentielle guinéenne du candidat Alpha Condé. Elu président en novembre 2010, Alpha Condé avait résilié, le 8 mars 2011, par décret, la conven-

tion de concession du terminal à conteneurs du port de Conakry octroyée en 2008, pour une durée de vingt-cinq ans, à Getma, une filiale de l'armateur français NCT Necotrans. Le gouvernement guinéen avait confié quelques jours plus tard la gestion du port au groupe Bolloré, déclenchant une bataille judiciaire entre les deux rivaux. Le groupe Bolloré avait été condamné en 2013 à verser plus de deux millions d'euros à NCT Necotrans pour solder ce litige. Jean-Philippe Dorent s'était également chargé d'une partie de la communication du jeune président togolais Faure Gnassingbé, qui avait succédé à son père Gnassingbé Eyadema à la tête du pays. En 2010, année de la réélection de Faure Gnassingbé, le groupe Bolloré remportait la concession du terminal à conteneurs du port de Lomé pour une durée de trente-cinq ans. Une décision elle aussi contestée par un concurrent.

AFP



Vincent Bolloré

BRÈVES

NIGERIA

Des jihadistes de Boko Haram ont tué dix-huit coupeurs de bois lors d'une attaque et trois autres civils sont morts au passage de leur convoi sur une mine, dans le nord-est du pays. Les deux incidents ont eu lieu près des localités voisines de Ngala et Gamboru, dans l'Etat du Borno, à la frontière avec le Cameroun. Un milicien, Shehu Mada, a confirmé que « les dix-huit bûcherons tués (...) ont été abattus en tentant de s'enfuir ». Les bûcherons, qui parcourent de longues distances en brousse, sont régulièrement accusés par les jihadistes de transmettre des informations à l'armée et aux milices.

BURUNDI

Le président Pierre Nkurunziza a signé un décret portant ouverture de la campagne électorale pour le référendum constitutionnel burundais du 17 mai. Cette campagne durera du 1er au 14 mai, selon le décret présidentiel. La campagne électorale est « seulement autorisée » pour les partis politiques « régulièrement constitués » ainsi que pour les indépendants « enregistrés » à la Commission électorale nationale indépendante. En cas d'adoption du projet de Constitution, le président de la République serait élu pour un mandat de sept ans renouvelable mais nul ne pourrait exercer plus de deux mandats consécutifs. La nouvelle Constitution permettrait également aux hauts cadres de l'armée et de la police d'exercer les fonctions de gouverneur de province.

CAMEROUN

Quelque 3,9 millions de personnes sont exposées à une insécurité alimentaire dans quatre des dix régions du pays, selon un rapport publié par le Programme alimentaire mondial. Ces personnes, souligne le rapport, sont majoritairement composées de réfugiés et des déplacés internes vivant dans les régions de l'Adamaoua, de l'est, de l'extrême-nord et du nord en butte à une insécurité sociale. Il s'agit pour l'essentiel des personnes victimes des attaques de la secte terroriste nigérienne Boko Haram et des exactions des bandes armées en République centrafricaine.

ANGOLA

Le pays envisage une renégociation de sa dette publique extérieure. Cette nouvelle décision devrait permettre au gouvernement d'alléger un service de la dette extérieure, de plus en plus pesant pour l'économie nationale. Selon des chiffres relayés par Macauihub, la dette extérieure angolaise aurait atteint 62,8% du produit intérieur brut à fin 2017. En janvier dernier, le ministre des Finances, Archer Manguera, avait déclaré que la dette publique extérieure de ce pays de l'Afrique australe s'élevait à 38,06 milliards de dollars. Cette tendance couplée à une baisse des réserves de change qui se sont établies à 13,29 milliards de dollars, l'année dernière, avait déjà poussé Luanda à envisager un flottement de la monnaie nationale, le kwanza.

Josiane Mambou Loukoula et AFP

CAMEROUN

Les régions anglophones en guerre civile selon l'opposition

Le Social democratic front (SDF), principal parti d'opposition dans le pays, a estimé, le 21 avril, que la grave crise socio-économique qui secoue les régions du sud-ouest et du nord-ouest a « dégénéré en guerre civile ouverte ».

« L'escalade » de la violence dans les régions du sud-ouest et du nord-ouest du Cameroun « a dégénéré en guerre civile ouverte », a écrit le parti, qui accuse le « régime de Yaoundé » d'être « responsable » de cette situation. Le SDF estime que Yaoundé est « resté insensible face aux revendications légitimes de la population anglophone » qui se considère marginalisée vis-à-vis du reste de la population francophone.

Le parti d'opposition, anglophone et dont le candidat pour l'élection présidentielle prévue fin 2018 est Josuah Osih, demande au président camerounais, Paul Biya, « de mettre immédiatement fin à la guerre qu'il a déclarée et à la spirale de violence dont la population locale paie le plus lourd tribut », estimant « qu'aucun gouvernement

n'a jamais gagné une guerre contre son propre peuple ». Depuis plusieurs mois, militaires et combattants séparatistes anglophones s'affrontent dans les deux régions anglophones. Au moins trente militaires et policiers ont été tués dans ces zones, selon un décompte de l'AFP fait sur la base des déclarations officielles. D'autres sources évoquent un bilan beaucoup plus lourd. Le bilan de séparatistes et de civils tués reste lui difficile à établir. Les séparatistes, en lutte pour l'indépendance du Cameroun anglophone, ont demandé aux représentants de Yaoundé ainsi qu'aux forces de sécurité de quitter leur territoire, les qualifiant de « forces d'occupation ». Des ONG et les séparatistes ont plusieurs fois accusé l'armée d'exécutions sommaires et de destructions de maisons

dans plusieurs villages anglophones. Dans son communiqué, le SDF condamne une « manie de punition collective que le gouvernement continue d'infliger à la population du sud-ouest et du nord-ouest », tandis que l'armée camerounaise s'est toujours défendue de toute exaction. Les régions du nord-ouest et du sud-ouest regroupent les habitants anglophones du Cameroun, soit 20% de la population. Elles sont secouées depuis plus d'un an par une profonde crise socio-politique qui s'est peu à peu muée en un conflit armé de basse intensité. A mesure que la crise évolue, de nouveaux groupes séparatistes apparaissent, arborant sur les réseaux sociaux armes et drapeau de l'« Ambazonie », du nom de l'Etat qu'ils veulent créer.

Prise entre deux feux, la population des deux régions anglophones du Cameroun fait face à des besoins humanitaires grandissants dans des zones très difficiles d'accès pour les ONG.

AFP

INDUSTRIE

Paris accueille la 3^e conférence internationale de l'industrialisation de l'Afrique

La rencontre se tiendra à l'Assemblée nationale de France, le 26 avril, sur le thème « L'industrialisation de l'Afrique », en présence du député Guillaume Gouffier-Cha, de la commission de la défense, et du président de Croissance Peace, Ludovic Emanuely, facilitateur pour l'Afrique.

La réunion, la troisième du genre, a pour objectif de réfléchir sur des leviers de croissance responsable et partagée, sachant la place essentielle qu'occupe l'industrialisation pour le développement du continent. Elle repose sur la volonté de rééquilibrer les rap-

ports commerciaux de l'Afrique. Des initiatives locales et internationales abondent pour transformer structurellement le continent, exploiter et exporter ses ressources, et former et intégrer sa population et ses jeunes en particulier.

Quelque douze millions de jeunes africains arrivent sur le marché du travail tous les ans. Les solutions de développement et d'investissements régionaux sont au cœur d'échanges entre les Etats et les institutions internationales. « Favoriser l'emploi, promouvoir le management local (...) sont autant de valeurs qui sont les nôtres et qui guideront cette 3^e conférence internationale sur la croissance partagée avec

l'Afrique », a indiqué Ludovic Emanuely.

Le président de Croissance Peace pense que l'Afrique représente l'avenir, qu'elle détient tous les éléments nécessaires à sa croissance et à son rayonnement. Il est convaincu que l'avenir de la jeunesse, la place des femmes, la gestion des ressources naturelles ou l'anticipation des changements climatiques sont autant d'enjeux qui exigent une croissance partagée et respectueuse. Une croissance partagée avec l'Afrique ayant pour principe « de respecter les femmes et les hommes ainsi que leur vie culturelle, sociale, politique et écologique ».

Noël Ndong

CRISE À LA DOUANE

La CSTC et la Cosylac soutiennent l'intersyndicale

Dans une mise au point faite le 24 avril à Brazzaville, suite à la mise en place d'un comité de crise dénommé « Action-Douanes-Groupe », les deux centrales syndicales condamnent « avec véhémence et la dernière énergie, le comportement irresponsable teinté de politique de ses initiateurs ».

La Confédération syndicale des travailleurs du Congo (CSTC) et la Confédération des syndicats libres et autonomes du Congo (Cosylac), deux des trois centrales syndicales les plus représentatives dans le pays, apportent, en effet, leur soutien à l'intersyndicale de douanes et considèrent de nul et nul effet le contenu du communiqué final de l'assemblée générale extraordinaire des travailleurs de douanes initiée par le comité de crise. « Nous réitérons notre confiance totale aux bureaux des syndicats de douanes CSTC et Sydoc/Cosylac et à l'intersyndicale, afin de poursuivre inexorablement leurs missions. Nous rappelons également aux travailleurs militants de la CSTC et du Sydoc non seulement l'esprit de corps qui doit caractériser le douanier mais aussi, la solidarité syndicale pour une unité d'action qui doit caractériser le syndicaliste », a déclaré Jean Bernard Malouka, secrétaire général de la Cosylac.

Il a également appelé les travailleurs syndicalistes de la CSTC et du Sydoc/Cosylac à ne pas céder à la manipulation et à ne pas se laisser distraire par un groupe qui veut détourner leur attention au profit des intérêts personnels, en mettant ainsi toute l'admini-

stration des douanes en difficulté. « La CSTC et la Cosylac prendront toutes leurs totales responsabilités dans la résolution de la crise issue des revendications de l'intersyndicale avec la direction générale des douanes et le gouvernement », ont promis les deux syndicats. Revenant sur les décisions de l'assemblée du 21 avril ayant prononcé la dissolution de l'intersyndicale de douanes et débouché sur la mise en place d'une commission ad hoc, en vue de mettre en place les nouveaux dirigeants, la CSTC et la Cosylac ont rappelé les dispositions de l'article 205 de la loi 45/75 du 15 mars 1975, modifiée et complétée par la loi 06/96 du 6 mars instituant un code du travail en République du Congo. En effet, cette loi stipule que « les syndicats professionnels régulièrement constitués peuvent librement se concerter pour l'étude et la défense des intérêts de leurs membres... Ils peuvent se constituer en union syndicale sous quelques formes que ce soit ».

« La présence du président de la Mutrado n'engage pas la responsabilité de cette structure »

D'après la CSTC et la Cosylac, cette disposition enseigne clairement que seuls les syndicats légalement consti-



Elault Bello Bellard, Jean Bernard Malouka et les membres de l'intersyndicale/Adiac

tués peuvent créer une intersyndicale. De ce fait, ces deux structures ont seules la responsabilité et le pouvoir absolu de convoquer ou de dissoudre cette intersyndicale. « L'intersyndicale des douanes n'est pas créée ex nihilo, elle est créée par la CSTC et le Sydoc/Cosylac qui sont les seules structures, à défaut de leurs confédérations respectives, habilitées à dissoudre ou mettre fin au fonctionnement de l'intersyndicale de douanes quand elles jugeront nécessaire que la mission qui leur est confiée est terminée », précise la mise au point, poursuivant que les travailleurs de douanes signataires des pétitions devraient les adresser aux responsables respectifs de leurs structures syndicales.

S'agissant de la présence du président de la Mutrado à cette assemblée générale, Jean Bernard Malouka a indiqué que si tous les travailleurs de douanes sont membres de cette mutuelle, tous ne sont pas syndiqués de la CSTC et du Sydoc/Cosylac. Donc, cette présence ne peut engager la responsabilité de cette structure et par conséquent de tous les travailleurs syndiqués pour légitimer les décisions de cette assemblée générale extraordinaire et sa convocation. « Nous constatons avec étonnement et désolation que cette assemblée générale a été convoquée suite aux pétitions signées dans tous les départements de douanes, réclamant une assemblée extraordinaire, pétitions qui n'ont

jamais été transmises aux responsables des deux organisations syndicales de douanes formant l'Intersyndicale de douanes », dénoncent la CSTC et la Cosylac, regrettant, par ailleurs, cette démarche irresponsable qui vient volontairement et délibérément semer le trouble et la confusion dans les organisations syndicales légalement et juridiquement constitués, reconnues par l'administration de douanes.

Notons que cette mise au point a été faite en présence du président de la CSTC, Elault Bello Bellard, et du président de l'intersyndicale de douanes, Juste Macaire Bidimbou.

Parfait Wilfried Douniama

“ Enfin au CONGO ! ”

Condor

Prenez votre envol !

“ SOYEZ
LES
BIENVENUS ! ”



- Qualité, Prix, Service après vente assuré

📍 Camp Clairon, Brazzaville, Congo
en face de la station Puma

☎ 05 035 06 06

www.condor.dz

INTERVIEW

Rémy Bobiba : « Le système FCFA doit faire l'objet d'une profonde réforme »

De nombreuses voix s'élèvent à travers l'Afrique et le monde pour dénoncer une forme de néocolonialisme monétaire et reprochent au FCFA d'être une propriété à part entière de la France qui en contrôle naturellement les mécanismes de fonctionnement dans le sens de ses intérêts, au détriment des pays africains. La réunion de la zone franc tenue à Brazzaville, les 12 et 13 avril, a énoncé les pistes d'une réforme en douceur. Rémy Bobiba, économiste-financier, enseignant chercheur en marchés financiers et commerce international, s'explique à notre rédaction.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : La polémique sur la survivance du FCFA s'amplifie de jour en jour. Quelle est la raison d'être du FCFA ?

Rémy Bobiba (R.B.) : La zone franc, qui gouverne le change et les relations monétaires entre la France et la quinzaine de ses anciennes colonies d'Afrique de l'ouest et du centre, a commencé à se former durant la période coloniale. Elle a été instituée par le général de Gaulle, le 25 décembre 1945, et elle a pris sa forme actuelle par la signature de traités en 1972 et 1973. La zone franc est caractérisée par la liberté de transfert de capitaux dans la zone, la libre convertibilité du CFA, jadis en francs français et en euro depuis le 1er janvier 1999. En contrepartie de cette garantie de change donnée par la France, les pays de la zone CFA doivent déposer, dans un compte ouvert à leur nom, la moitié de leurs réserves de change qui sert à garantir les importations des pays de la zone et leur paiement en devises.

L.D.B. : Le système CFA fait-il profiter des mêmes avantages aux pays d'Afrique de l'ouest et du centre ?

R.B. : Non, le fonctionnement des pays de la BCEAO est plus efficient que celui des pays de la BEAC. Les pays d'Afrique de l'ouest, sous la houlette de la Côte d'Ivoire et du Sénégal, affichent une meilleure gestion de leurs réserves monétaires dans le compte d'opérations français en important moins et en consommant plus de produits locaux car, plus un pays importe, plus il épuise ses ré-

serve dans le compte d'opérations. L'Afrique centrale demeure largement dépendante des importations et par conséquent, épuise rapidement ses réserves dans le compte d'opérations, ce qui crée un déséquilibre et un système à double vitesse.

L.D.B. : Après soixante-dix ans d'existence, la révision du système CFA ne devient-elle pas un impératif pour les pays de la zone franc ?

R.B. : Au-delà des susceptibilités et considérations d'ordre politique ainsi que des relents néocolonialistes de la dénomination « Franc », qui évoque l'ex-colonisateur et appelle, par conséquent, à une nouvelle dénomination de la monnaie commune, une analyse économique et financière critique démontre que le système FCFA, en lui-même, doit faire l'objet d'un profond lifting tant au niveau des institutions chargées de la mise en œuvre de la coopération monétaire franco-africaine, qu'au niveau des quatre principes qui fondent cette zone monétaire.

L.D.B. : Le fameux compte d'opérations est sujet à de nombreuses critiques. Pour quelles raisons ?

R.B. : Les comptes d'opérations présentent des inconvénients d'ordre financier, économique, social et politique pour les pays de la zone franc CFA. En effet, les mécanismes de fonctionnement des comptes d'opérations produisent les effets négatifs, notamment les pays africains contribuent à financer l'économie française à leur propre détriment, les pays de la zone franc interviennent dans le



Rémy Bobiba (photo Brazzaville)

mécanisme comme de simples rentiers financiers, dont le Trésor public français utilise les capitaux africains pour combler ses propres déficits, l'équilibre prioritaire des comptes d'opérations fragilise le développement des pays africains, la gestion des comptes d'opérations infantilise et déresponsabilise les Africains car, c'est la Banque de France qui achète et vend quotidiennement les devises sur le marché de changes pour le compte des institutions d'émission africaines, la France endette les pays de la zone franc avec leurs propres capitaux. En effet, la France fait de multiples usages des capitaux africains, notamment prêter de l'argent à ces mêmes pays africains dans le cadre de l'aide publique au développement (APD).

L.D.B. : De votre analyse, il ap-

paraît nettement que le système CFA n'est pas fait pour aider financièrement les pays africains, ne doit-on pas envisager la liquidation pure et simple du CFA ?

R.B. : Il est de la responsabilité des dirigeants des pays africains de la zone CFA, de prendre l'initiative d'une révision de cette zone, comme l'a souligné le président français, Emmanuel Macron, face aux étudiants burkinabè, en novembre 2017. La Cédéao, fort d'une meilleure santé économique, envisage la création d'une monnaie de l'Afrique de l'ouest, « l'éco » qui intégrerait le géant économique nigérian et le Maroc qui frappe lourdement aux portes de cette communauté pour ouvrir le vaste marché ouest africain à l'industrie marocaine en pleine croissance. A mon sens, c'est une hypothèse peu probable car le Nigeria et le Maroc n'ont aucun

intérêt à se départir de leur monnaie respective, le naira et le dirham.

L.D.B. : Certains dirigeants africains, soutenus par d'éminents experts économistes et financiers, plaident pour la création d'une monnaie unique africaine, c'est-à-dire une monnaie typiquement africaine. Est-ce une option crédible ?

R.B. : L'instauration d'une monnaie unique regroupant les cinquante-cinq Etats africains suppose une forte volonté politique et demeure un long processus. En effet, qui dit monnaie unique dit l'érection préalable d'un cadre légal et réglementaire, la définition de règles strictes de gestion ainsi que des critères de convergence généralement rigides, la mise en œuvre d'une politique monétaire commune souvent contraignante pour certains pays membres de l'union monétaire. Ainsi donc, dans l'optique de la création d'une monnaie unique, les pays africains qui utilisent à l'heure actuelle plus de quarante monnaies différentes et qui sont assez hétérogènes du point de vue des réalités et modèles économiques, des cadrages budgétaires et des modes de gouvernance, devront adopter des règles de conduite commune: créer une Banque centrale africaine; créer les conditions d'une véritable industrialisation de l'Afrique; refréner les velléités séparatistes des blocs économiques sous-régionaux.

L.D.B. : Il s'est tenu à Brazzaville, les 12 et 13 avril derniers, la réunion de la zone franc. Y a-t-il eu quelques avancées ?

R.B. : A l'occasion de cette réunion, quelques pistes de réforme ont été épinglées dont la principale porterait sur l'ancrage du franc CFA à un panier de devises telles que le dollar américain ou le yen japonais. Ce qui apporterait un peu plus de souplesse dans le système CFA.

Propos recueillis par Quentin Loubou

TRANSPORT AÉRIEN

Le Congo et l'Afrique du Sud comptent rétablir leur liaison directe

L'échange autour des questions techniques entre les deux pays va débuter dans deux semaines, à Brazzaville, au niveau de l'Agence nationale de l'aviation civile (Anac).

« Avec l'Anac, nous allons travailler pour pouvoir attirer les sociétés sud-africaines qui veulent bien opérer au Congo. L'autorité nationale de la navigation aérienne va nous aider à remplir toutes les conditions techniques nécessaires sur la réglementation, la sécurité et sûreté, la qualité des appareils et des vols... », a indiqué l'ambassadeur de l'Afrique du Sud en République du Congo, Richard Baloyi.

En effet, le diplomate sud-africain et le ministre congolais des Transports, de l'aviation civile et de la marine marchande, Fidèle Dimou, ont évoqué le sujet, le 24 avril, au cours d'un tête-à-tête. Les deux hommes ont aussi insisté sur



Tête-à-tête des deux personnalités (Adiac)

la nécessité de collaborer étroitement, à travers les services de l'Anac, pour encourager les compagnies aériennes à pouvoir desservir les deux pays.

La compagnie sud-africaine, South African Airways, qui faisait la liaison directe Brazzaville-Johannesburg, a suspendu ses vols depuis quelque temps, a-t-on appris, pour des raisons économiques. « Nous avons discuté pour essayer de trouver une alternative », a assuré l'ambassadeur Richard Baloyi, ajoutant que la commission de travail va regrouper le ministère de tutelle, l'Anac et l'ambassade sud-africaine.

Le Congo et l'Afrique du Sud entretiennent d'excellentes relations, notamment dans le domaine économique. Des diplomates, opérateurs économiques ainsi que des étudiants effectuent régulièrement des voyages à destination des deux pays. La suspension des vols directs a eu des répercussions sur l'économie des voyageurs.

Fiacre Kombo

SEMAINE AFRICAINE DE VACCINATION

Une opportunité pour rattraper les enfants non vaccinés

La ministre de la Santé et de la population, Jacqueline Lydia Mikolo, a donné le 24 avril le vaccin gratuit à un échantillon d'enfants âgés de moins de 5 ans, au Centre de santé intégré de Tenrikyo, dans le premier arrondissement de Brazzaville, Makélékélé.

La cérémonie s'inscrivait dans le cadre du lancement, sur toute l'étendue du territoire national, de la semaine africaine de vaccination sur le thème « Les vaccins ça marche, faites votre part ! ». Elle permet de rattraper tous les enfants non vaccinés et d'offrir d'autres services de santé. L'activité met également l'accent sur le renforcement du plaidoyer, l'élargissement de la participation communautaire et l'amélioration de la prestation des services de vaccination, a souligné la ministre de la Santé et de la population. Outre ces enfants, les femmes enceintes ont bénéficié de supplémentation en vitamine A et celles ayant accouché au cours de deux derniers mois ont eu une supplémentation en fer-acide-folique ainsi qu'un déparasitage systématique au mebendazole. Jacqueline Lydia Mikolo a assuré la population de la disponibilité du stock de vaccin et autres intrants au Programme élargi de vaccination (Pev). Ces vaccins, a-t-elle poursuivi, permettront la continuité de l'offre de service de

vaccination sur toute l'étendue du territoire national.

« Le Pev a été lancé au Congo en 1981, afin de réduire la morbidité et la mortalité dues à six maladies cibles : la tuberculose, la diphtérie, la coqueluche, le tétanos, la poliomyélite et la rougeole. Depuis 2004, d'autres vaccins : la fièvre jaune, l'hépatite B, les diarrhées à rotavirus et les infections dues au pneumocoque ont été introduits au Congo », a-t-elle indiqué.

Elle a, en outre, déploré la résurgence des épidémies de rougeole dans la plupart des départements ainsi que la situation sanitaire qui se caractérise par la persistance des maladies infectieuses et parasitaires, avec un taux élevé de morbidité et mortalité chez les femmes et les enfants. Le Congo a enregistré un faible taux de couverture vaccinale en 2016, soit 71% et 69% en 2017.

Toutefois, la couverture vaccinale des années antérieures a contribué à la réduction de la mortalité



Jacqueline Lydia Mikolo lançant la vaccination (Adiac)

infanto-juvénile de 2005 à 2014, avec un taux de couverture vaccinale de 52% à 86%. Cette mortalité est passée de 117 à 52 décès pour 1000 naissances vivantes. En 2015, le taux de couverture vaccinale avait atteint 76%. Pour la représentante du Fonds des Nations unies pour l'enfance au Congo, Micaela Maques de Sousa, le thème de la huitième édition de la semaine africaine de

la vaccination souligne que chacun a un rôle à jouer en faveur de la vaccination d'un nombre accru de personnes. La démarche consiste à toucher la cible de la couverture vaccinale universelle d'ici à 2020 et contribuer à l'atteinte des objectifs de développement durable ainsi qu'à la couverture sanitaire universelle.

Elle a souligné l'importance de la vaccination avant de rappeler la

responsabilité de chacun pour permettre de vacciner un plus grand nombre d'enfants, de femmes, etc. Selon elle, la vaccination est l'une des interventions de santé efficaces et moins coûteuses. « Dans la région africaine, elle permet de sauver chaque année près de 800 000 vies qui auraient autrement été perdues à cause des maladies comme le tétanos, la diphtérie et bien d'autres. Vacciner les enfants est une fondation que l'on pose pour avoir des enfants et des communautés en meilleure santé », a-t-elle dit.

Notons qu'au terme de la cérémonie, une jeune fille mère qui a requis l'anonymat a remercié le ministère de la Santé pour cette cérémonie. « Je suis une mère de cinq enfants, je ne manque jamais à ce genre de cérémonie, parce que je sais que le vaccin a une importance capitale dans la vie de l'enfant. J'appelle les autres mamans à ne pas se fier aux fausses campagnes sur les vaccins qui provoqueraient encore des maladies aux enfants », a-t-elle conseillé.

Lydie Gisèle Oko

CRIMINALITÉ

Un jeune homme tué par balle au marché PK-Mfilou

La vingtaine révolue, Moïse, comme on l'appelait, a été froidement abattu, le 22 avril à Brazzaville, par un agent de la force de l'ordre.

L'acte criminel s'est passé au marché PK Mfilou, dans le septième arrondissement. La victime, un jeune bagagiste dans ce marché, jouait au poker (jeu de cartes en échange d'argent) avec ses trois amis, dans un coin caché qu'ils ont transformé en fumoir. L'un d'eux aurait gagné le jeu mais les trois perdants ne voulaient pas lui remettre le pactole. Ce désaccord aurait entraîné une forte discussion qui aurait troublé l'ordre public. Informés, les agents de l'ordre les auraient interpellés et conduits au poste de police.

En route, le jeune assassiné qui résistait au départ à cette interpellation, aurait voulu prendre la clé des champs. C'est à cette occasion que l'un des agents de la police lui aurait logé deux balles dont l'une dans la nuque et l'autre dans la mâchoire.

Le jeune Moïse a succombé sur place au vu et au su de tout le monde. Son corps sans vie, saignant à flot, a traîné sur les lieux pendant près de deux heures, avant que les services des pompes funèbres ne viennent le récupérer. « Les agents de la force publique et ces délinquants se disputaient en chemin. Arrivés sur l'avenue qui sépare Pk et Massina, ce jeune homme est passé devant. Croyant qu'il s'échappait, un agent de l'ordre a tiré sur lui à moins de dix mètres. Il est mort sur place », a précisé un témoin des faits.

Tout à coup, une peur-panique a gagné le quartier. Traumatisée et surchauffée, la population a massivement manifesté, réclamant à la police de lui livrer le tueur. N'ayant pas pu l'obtenir, elle a incendié le PSP. La température s'est calmée grâce à l'arrivée d'un renfort.

Dans la foulée, on a appris que le tueur n'est pas à son premier forfait.

Firmin Oyé et Camella Makita (stagiaire)

ACADÉMIE MILITAIRE MARIEN-NGOUABI

77 élèves-officiers à l'exercice de l'autorité

La première phase de la formation avait pour but d'harmoniser des connaissances initialement hétérogènes des jeunes soldats en vue de leur apprendre à vivre les réalités du métier des armes et les préparer au statut d'officier.

La cérémonie s'est déroulée en présence du ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, des membres du haut-commandement militaire et des ambassadeurs de Centrafrique et du Gabon en

semble, a exhorté les apprenants à plus de disponibilité, de la volonté, du caractère éthique, d'abnégation et du sacrifice. « Il vous arrivera souvent, au cours de votre carrière, d'être accablés par



Cérémonie de port des alphas argentés des élèves officiers (Adiac)

République du Congo. Prenant la parole, le commandant de l'école, le colonel Jean Libali, après avoir félicité tous les encadreurs, instructeurs et élèves-officiers pour les résultats réalisés dans l'en-

des difficultés de tout genre. Soyez en toute circonstance fiers de ce que vous êtes devenus car, ce noble métier, comme le disait Napoléon Bonaparte, occupe une place de choix dans la mé-

moire des plus beaux de ce monde », a-t-il fait savoir.

Ensuite, le deuxième temps fort a été la prise d'engagement des élèves-officiers d'active de la 23e promotion devant le ministre, la prestation de serment par le major de la promotion devant le drapeau national et enfin, le port des alphas argentés par les élèves officiers.

Pour marquer la fin de cette formation élémentaire toute arme, la 23e promotion a réalisé un raid du 1er au 3 avril sur une distance de 55 km et un bivouac synthèse dans la période du 3 au 8 avril. A l'issue des évaluations, les élèves officiers d'active de cette promotion ont obtenu une moyenne générale de 13,57/20.

Signalons que depuis près de trois ans déjà, l'académie militaire Marien-Ngouabi a pour vocation de former les élites de la force publique congolaise et internationale. Pour ce faire, la 23e promotion, qui s'est engagée à servir la nation, compte deux stagiaires d'origine centrafricaine.

Guillaume Ondzé

VIE DES PARTIS

La DDC préoccupée par l'état actuel de l'économie nationale

Au cours d'un point de presse animé le 21 avril, à Brazzaville, sur le thème « Repenser l'économie », la formation politique présidée par Armand Mpourou a donné sa vision sur la situation que traverse le pays.

Faisant la lecture de la vie économique nationale, Armand Mpourou a laissé entendre que le Congo ne se porte pas bien. « L'économie congolaise fait face à plusieurs difficultés. Un recul de la compétitivité, un endettement colossal, une progression de la dette publique, des prélèvements obligatoires excessifs, une croissance atone et un niveau sans précédent du chômage qui menace tout autant les équilibres financiers et sociaux que notre cohésion nationale. Nos convictions économiques sont simples et partent de quelques principes d'action », a-t-il déclaré.

Pour lui, tout devra partir des entreprises et de leurs

besoins, estimant que c'est la clé pour que le Congo renoue avec la croissance et l'emploi. « Il n'y a pas de création d'emplois sans entreprises, quelle que soit leur taille. Notre priorité est d'abaisser la fiscalité et les charges qui pèsent de manière excessive sur nos entreprises, pénalisant

« Il n'y a pas de création d'emplois sans entreprises, quelle que soit leur taille. Notre priorité est d'abaisser la fiscalité et les charges qui pèsent de manière excessive sur nos entreprises, pénalisant l'investissement et les embauches. Nous voulons que les entreprises puissent retrouver de la compétitivité pour être en mesure d'affronter à armes égales la concurrence »



Armand Mpourou

l'investissement et les embauches. Nous voulons que les entreprises puissent retrouver de la compétitivité pour être en mesure d'affronter à armes égales la concurrence », a-t-il ajouté.

Le président de la Dynamique pour le développement du Congo (DDC) pense qu'un excès de

dépenses est un frein à l'emploi ; la lourdeur des impôts qui en découle tire l'économie vers le bas. La réduction du déficit n'est pas un exercice comptable, c'est une question de souveraineté, a-t-il indiqué, soulignant que si le Congo ne tient pas ses engagements budgétaires, il pourrait bien finir par

perdre la maîtrise de son destin et se voir imposer des politiques qu'il n'aurait pas choisies lui-même. L'ambition portée, a-t-il martelé, est d'alléger le poids de la dépense publique dans le produit intérieur brut tout en améliorant son efficacité globale. « Nous voulons dire que les baisses des dépenses publiques ne sont pas les ennemies de la croissance. C'est le seul moyen de réduire fortement le fardeau de l'impôt pour les entreprises et les ménages et de relancer l'investissement. Le rééquilibrage de nos finances publiques ne peut être que le résultat de réformes structurelles. C'est à cette condition que nous pourrions engager la reprise de la croissance qui entraînera des créations d'emplois et une réduction du chômage », a-t-il conclu.

Jean Jacques Koubemba

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO



LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO



+242 06 951 0773
+242 05 629 1317



imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



MUSIQUE

Sean Milano lance son tout premier single



La sortie de l'opus intitulé « Rétroiseur » aura lieu le 25 avril sur toutes les plateformes de téléchargement en ligne. Le 5 mai, le clip sera projeté en exclusivité sur les antennes de MTV base.

Artiste musicien congolais de la diaspora, Sean Milano est auteur compositeur et interprète. Doté d'une voix mélancolique et d'un corps de rêve, il a participé à Africa star à Dakar, au Sénégal, en 2010 où il a représenté le Congo avant de se faire éliminer en demi-finale.

En 2016, Sean Milano annonce la sortie de son tout premier album intitulé « Motema » qui malheureusement ne va pas voir le jour à cause de son emploi du temps chargé.

En 2017- 2018, l'artiste musicien participe à la deuxième édition de « The Voice francophone Afrique » à Johannesburg, en Afrique du sud. Il a été éliminé en finale.

Managé par le label Arts + Events de Cheina Okounga et produit par le même label en collaboration avec Ldyn productions, Sean Milano promet des merveilles dans « Rétroiseur ».

De formation météorologue, Sean Milano est entrepreneur de carrière.

Bruno Okokana

CYCLISME

François Malanda dénonce la mauvaise gestion de la fédération

Le sprinteur insiste et signe que le cyclisme congolais ne marche pas par la faute de ses dirigeants.

François Malanda qui se dit détenteur d'une attestation d'entraîneur est en colère contre la Fédération congolaise de cyclisme (Fécocy). Celle-ci ne gère pas, selon lui, la petite reine comme il se doit. Pour lui, les dirigeants sont venus au cyclisme pour se servir et non pas pour promouvoir la discipline dans le pays.



François Malanda alias Tshias Moundélé (Adiac)

Sans réussir le pari de l'organisation des courses au niveau national, la fédération, s'étonne-t-il, arrive toutefois à sélectionner des coureurs pour aller représenter le Congo à l'étranger. Sur quelle base, s'est-il interrogé ? Pour lui, depuis la mise en place des nouvelles instances dirigeantes, aucune course n'a été organisée par la

fédération. Seules les ligues se battent pour occuper les cyclistes. « La fédération sélectionne quelques cyclistes. Elle les emmène à l'étranger pour représenter la nation alors que les ligues ne sont pas au courant. En procédant de la sorte, elle fait passer du temps aux athlètes », a-t-il estimé.

François Malanda alias Tshias Moundélé a, d'ailleurs, expliqué qu'actuellement les Ligues et la fédération ne parlent pas le même langage. Pour preuve, cette dernière n'est plus invitée aux activités organisées par les ligues. La faute d'un individu a tiré les ficelles pour que la Ligue de Pointe-Noire soit suspendue.

« Aujourd'hui, la Ligue de Pointe-Noire est suspendue, parce qu'il y a un cycliste qui veut tout manager. Il ne s'entend pas avec le président élu de cette ligue. C'est lui qui prend les décisions alors que c'est un cycliste. Il dit à celui qu'ils ont placé à la tête de la fédération qu'il ne faut pas considérer cette ligue », a souligné cet ancien vice-champion du Congo.

Il a ajouté qu'« au niveau international, il y a des invitations qui tombent, malheureusement la boîte e-mail de la fédération est gérée par un coureur. C'est lui qui fait tout et c'est encore lui qui choisit lesquels doivent partir », avant de révéler que la distribution des vélos acquis pendant les Jeux africains se fait par sentiment.

François Malanda a, en outre, contesté la thèse développée par le président de la Fécocy selon laquelle les coureurs congolais avaient effectué quatre voyages avec les moyens de la fédération lors d'un échange avec le ministre des Sports et de l'éducation physique. « Je dis non. L'organisateur d'un tour invite toujours les pays participants en leur envoyant les billets, tout en assurant leur prise en charge du début jusqu'à la fin de la compétition. Il n'y a aucun président de la fédération du cycliste qui fait voyager des athlètes avec ses propres moyens », a-t-il martelé.

James Golden Eloué

maloloba
FESTIVAL INTERNATIONAL DE THÉÂTRE, DANSE ET CIRQUE DU CONGO
1ère édition

ALLEMAGNE
BRÉSIL
CONGO B
EGYPTE
ESTONIE
GUADELOUPE
PÉROU
RDC

22 > 28
AVRIL 2018
BRAZZAVILLE-CONGO

THÉÂTRE
DANSE
CIRQUE
CONFÉRENCE
RENCONTRES PROFESSIONNELLES

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE
UBIZNEWS
Ethiopian
Mairie de Brazzaville
Les Cou rageux
ZIANA.TV
INSTITUT FRANÇAIS CONGO
100.3 FM
satSuru
LCB Bank

★★★★ HOTEL AFRICA ★★★★★
PRESENTE
UN SPECTACLE DINATOIRE MUSIQUE ET COMEDIE

TOUS LES VENDREDIS
À PARTIR DU
27 AVRIL
19H00

INÉDIT AU CONGO

JUNIOR DE MAT
BRAZZA COMEDY SHOW

DJOSON PHILOSOPHE
SUPER NKOLO-MBOKA

15 000 FCFA LE REPAS GASTRONOMIQUE
CONGOLAIS ET FRANCAIS

Sur réservation
22 260 0103

41, Rue KOUYOU-Arrêt BATEKE / Croisement avenue de la paix.
Hotel-Africa-844662799029571 @HTELAFRICA1 www.hotelafrika-congo.com

INTERVIEW

Ma Fulin : « Il faut une réflexion profonde sur la manière d'optimiser notre coopération »

Le nouvel ambassadeur de Chine en République du Congo évoque, dans cette interview exclusive aux Dépêches de Brazzaville, les enjeux de la coopération sino-congolaise et propose la tenue d'une réflexion en vue de raffermir davantage les liens d'amitié et de solidarité entre les deux pays.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.): Vous venez de prendre vos fonctions en tant qu'ambassadeur de Chine au Congo, quelle est votre feuille de route ?

Ma Fulin (M.F.) : Comme tout le monde le sait, les relations entre la Chine et le Congo datent de plus d'un demi-siècle. Ces dernières années, elles s'approfondissent et s'élargissent. Lors de sa dernière visite en Chine, le président Denis Sassou N'Guesso et son homologue chinois, Xi Jinping, ont décidé de porter nos relations au rang de partenariat stratégique global. C'est un nouveau point de départ.

Je suis ravi de travailler au Congo, un pays ouvert et stable. Le travail des ambassadeurs est comme une course de relais, les nouveaux prennent la relève des anciens. Il s'agit de continuer sur la bonne base de mon prédécesseur, de pousser encore plus loin nos relations d'amitié, surtout de renforcer la confiance politique entre les deux pays, de promouvoir davantage les liens entre les deux peuples afin de bâtir ensemble nos projets. Nous devons faire face à de nouvelles difficultés, de nouveaux défis. Je vais faire en sorte que notre partenariat bilatéral passe du quantitatif au qualitatif. C'est ma tâche principale.

L.D.B.: Vous avez pris part à l'inauguration du siège de la Banque sino-congolaise pour l'Afrique (BSCA Bank). Quel peut être selon vous l'apport de cette institution financière dans l'affermissement des liens entre la Chine et les pays africains, en général, et le Congo, en particulier ?

M.F. : En 2015, les parties congolaise et chinoise ont signé un accord pour la création de la BSCA Bank. L'année suivante, cette banque a ouvert ses portes à Brazzaville et en 2017 à Pointe-Noire. La BSCA Bank

joue un rôle important dans le développement socioéconomique du Congo et dans le renforcement de la coopération entre nos deux pays. Cette banque permettra au Congo de mieux se positionner sur le plan financier en Afrique centrale et va étendre ses activités dans les pays appartenant à d'autres régions du continent. La BSCA Bank a formé beaucoup de cadres congolais dans le domaine financier, elle offre des crédits et peut être considérée comme un nouvel outil économique du Congo. Cette banque jouera un rôle important surtout dans nos relations, en encourageant les opérateurs chinois à investir plus au Congo. Je suis convaincu qu'elle va contribuer au développement de ce pays et à la bonne tenue de nos relations.

L.D.B. : Quels sont les projets prioritaires de la coopération sino-congolaise que vous souhaitez soutenir pendant votre mandat ?

M.F. : Le partenariat stratégique global entre la Chine et le Congo a un sens très large. Il concerne non seulement le secteur socio-économique mais aussi tous les autres domaines. Concernant le secteur économique qui est très important dans notre coopération, nous avons beaucoup de projets, certains sont en cours de réalisation, d'autres sont déjà achevés. Tous ces projets sont importants.

Vous savez que le président Xi Jinping a lancé un projet international « Une ceinture et une route » qui permettra l'unification des pays du monde. Le monde devient de plus en plus petit, aucun pays ne peut évoluer ou se développer tout seul. Il s'agit pour la Chine, avec ses partenaires, de développer ensemble les intérêts de nos pays ; surtout avec la conjoncture actuelle, pour le cas du Congo qui se trouve dans des difficultés financières à cause de sa dette. C'est un



L'ambassadeur de Chine Ma Fulin lors de l'entretien avec Les Dépêches de Brazzaville (photo Adiac)

problème qui surgit dans le processus de développement de tous les Etats. Mais, il faut y faire face. Pour moi, il faut changer la méthode de coopération car, pendant que le prix du baril de pétrole était élevé, le Congo a passé un moment d'euphorie et maintenant, nous devons passer à une nouvelle phase. Il en est de même pour la coopération, il faut une réflexion profonde sur la manière de l'optimiser car elle possède déjà une bonne base, avec des effets durables.

Quoi qu'il arrive, nos liens d'amitié resteront toujours. Il ne s'agit pas d'une marche en arrière, parce que nous avons un seul sens, celui d'aller en avant mais pour chaque côté, il y a un travail à faire. C'est ce qu'on appelle la continuité dans le changement. Donc, pour moi, la continuité est la chose la plus importante. Il faut toujours avancer. Avec le sommet des chefs d'Etat de Chine et d'Afrique de cette année, les deux côtés seront ensemble pour discuter des mesures concrètes à prendre pour la prochaine étape de notre coopération. Bientôt, la Chine enverra une délégation de haut niveau au Congo. On va donc en profiter pour voir comment nos deux pays peuvent continuer de travailler ensemble. Notre coopération a plusieurs formes: l'assistance gouvernementale, les projets sous forme de dons, les prêts concessionnels. Nous pouvons profiter de ces fonds pour faire beaucoup de choses, surtout dans le domaine social. Notre coopération est aussi fondée sur la culture, l'éducation, la santé et la presse. Mais, le problème le plus important reste le développement et la paix. Donc, la paix et la stabilité constituent le fondement pour un développement durable d'un pays. Voilà pourquoi nous travaillons ensemble dans ces domaines. Il est également important de noter la diplomatie qui se justifie par le soutien de l'un à l'autre pour défendre les intérêts de nos deux pays. Le champ de développement est vraiment très vaste.

L.D.B. : Depuis 2016, la Chine et le Congo sont liés par un partenariat stratégique global. Que doivent faire les deux pays pour développer davantage leur coopération ?

M.F. : Tout à l'heure, j'ai parlé de l'initiative du président Xi Jinping qui fera de la coopération internationale une ceinture et une route. Le contenu de cette initiative porte sur cinq volets : la connexion entre les politiques de chaque pays, les stratégies de développement, les infrastructures, les échanges commerciaux et les capitaux, les

peuples. La Chine est prête à travailler avec le Congo pour une bonne stratégie de développement. La stratégie du président Denis Sassou N'Guesso, « La marche vers le développement », se présente dans la même lignée que celle du président Xi Jinping.

La Chine est en train de connaître un changement dans son histoire. Nous voulons passer d'une croissance quantitative à un développement qualitatif. Notre coopération sera transformée en une coopération plus qualitative. C'est une montée de notre développement. Le forum Boao s'est tenu avec succès en Chine. Le président Xi Jinping y a prononcé un discours très important. Il a déclaré que la Chine sera plus ouverte et facilitera l'accès au marché de façon attrayante ; une protection plus rigoureuse du droit à la propriété intellectuelle. La Chine est obligée de s'ouvrir sur l'extérieur pour avoir un bon développement. Elle est disposée à travailler avec tous les partenaires du monde pour défendre la mondialisation économique. Nous sommes contre le protectionnisme, nous défendons les intérêts légitimes de tout le monde. Cela nous permettra de créer le destin commun de toute l'humanité.

Propos suscités par Roger Ngombe et Christian Brice Elion

TÉMOIGNAGE

Joséphine Moutou-Bayonne se souvient de ses moments forts avec Obami Itou

Dans un entretien exclusif aux Dépêches de Brazzaville, le 24 avril, la sénatrice a appelé le Parti congolais du travail et l'Etat à organiser des funérailles dignes de la personnalité du disparu.

« Je demande au parti et à l'Etat d'organiser des funérailles dignes au camarade André Obami Itou. L'homme a été fidèle au Parti congolais du travail. Il aimait le travail bien fait et était très honnête. On a vécu ensemble avec Obami-Itou, Gabriel Oba Apounou, le président Marien Ngouabi, le président Denis Sassou N'Guesso dans le malheur et dans le bonheur. Le parti et le Congo ont perdu un grand militant », a déclaré Joséphine Moutou-Bayonne.

Elle a, d'autre part, appelé les jeunes à suivre l'exemple de l'ancien président du Sénat qui est resté fidèle à ses convictions. Joséphine Moutou-Bayonne a même rappelé une anecdote en notifiant qu'« à un moment donné de notre histoire, quand le président Joachim Yhombi-Opango voulait laisser un peu de côté le socialisme scientifique, c'est le camarade Obami-Itou qui avait réagi avec bien sûr d'autres comme Oba Apounou, Bokamba -Yangouma et nous avons remis de l'ordre, c'est-à-dire revenir au socialisme scientifique et le président Denis Sassou N'Guesso était à la tête ».

Jean Jacques Koubemba



Joséphine Moutou-Bayonne (Adiac)

MÉDIAS

Philippe Mvouo invite la presse de Pointe-Noire à s'appropriier le projet des assises nationales

Le président du Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC) s'est entretenu, le 24 avril à l'Hôtel de ville, avec les responsables et chefs de service des organes de presse publics et privés pour les informer de la tenue, du 16 au 19 octobre, des états généraux de la presse congolaise et des conditions d'attribution de la carte de presse.

Devant la presse locale, le régulateur des médias congolais, qui tient à la réussite de l'événement très capital non seulement pour la presse congolaise mais aussi pour l'avenir du Congo, a remercié le maire de la ville pour son accompagnement et sa présence à cette réunion, avant de rentrer dans le vif du sujet. « Nous sommes là essentiellement pour vous parler de deux choses, notamment la tenue, en octobre prochain, des assises de la presse nationale et les conditions d'attribution de la carte d'identité professionnelle », a-t-il dit.

Parlant des assises de la presse, Philippe Mvouo a rappelé que depuis le monopartisme, il n'y avait qu'une presse qui évoluait sous le contrôle de l'Etat. Mais, la venue



Les responsables des médias de Pointe-Noire suivant attentivement la communication (Adiac)

de la Conférence nationale souveraine a entraîné l'éclosion des libertés qui se sont exprimées. Au niveau de la presse, les premiers journaux privés sont nés et par la suite, les radios et les télévisions. Mais, le fait le plus marquant a été la tenue des premiers états généraux de la presse, de mars à mai 1992. Avec ses états généraux est né l'organe de régulation de la presse qui est l'expression même de la volonté des professionnels de l'information et de la communication, un instrument qui accompagne et contrôle le travail des hommes de médias au quotidien. C'est en janvier 2013 que l'organe constate, lors de l'inauguration

des vœux à la presse, que cette même presse congolaise était malade. Cette vérité, a poursuivi l'orateur, s'est affirmée au fil des jours dans la négativité de la pratique journalistique, d'où la nécessité d'organiser les états généraux, un grand moment d'échange qui se tiendra en présence des régulateurs des presses étrangères, à savoir le Conseil supérieur de l'audiovisuel de France et celui de la Belgique, l'Institut d'éthique et de déontologie de Belgique, l'Office des radios et télévisions de Suisse dont le président est également président en exercice des réseaux francophones des médias avec une équipe des journalistes

suisse ainsi que tous les présidents des organes de régulation de la CEAC. « Le rendez-vous est grand, nous ne devons pas le rater, c'est notre propre honneur pour l'espoir que porte ce rendez-vous. C'est pourquoi, je vous demande de vous approprier ce projet par la contribution symbolique de vos médias. Je suis venu vous tendre la main pour dire que j'attends, à partir d'aujourd'hui, votre contribution », a insisté Philippe Mvouo qui a, par ailleurs, souligné que Pointe-Noire renferme le plus grand nombre de médias audiovisuels au détriment de Brazzaville.

« C'est un honneur pour Pointe-Noire de faire le développement de la presse. Toutes les questions qui se posent au niveau de la presse doivent trouver un écho à Pointe-Noire et c'est pourquoi nous n'hésitons pas de venir ici vous rappeler que le journaliste est le témoin quotidien de l'action du gouvernement, il doit l'accompagner par le fait de marquer son attention, de traduire chaque jour l'action gouvernementale en des informations car, le maître du journaliste, c'est le public. Il travaille pour la population. Le journaliste doit faire l'écho qui doit se traduire par

une critique objective... », a-t-il martelé.

Edifiant les journalistes sur les conditions d'attribution de la carte de presse, le secrétaire administratif du CSLC, Théopaste Miette Likibi, a indiqué que cette carte permettra de rétablir l'ordre et de redonner au journaliste les marques d'honneur qu'il a perdues. Cette pièce atteste et témoigne de l'appartenance d'un journaliste au corps professionnel et qui lui confère des droits spécifiques dans l'exercice de son métier. En effet, a droit à cette carte, tout journaliste professionnel, toute personne qualifiée dans le traitement de l'actualité, qui a pour occupation principale et régulière l'exercice de sa profession dans une entreprise d'information et de communication publique ou privée et qui en retire le principal des ressources nécessaires à son existence. L'article 6 de cette décision stipule que la possession de la carte de presse est obligatoire et préalable à l'exercice effectif par l'intéressé de la profession de journaliste. Notons que cet échange avec la presse s'est déroulé en présence du maire de Pointe-Noire, Jean François Kando.

Charlem Léa Legnoki

DISPARITION

Samuel Boukaka et Alphonse Yanghat ont tiré leur révérence

Les deux gloires du football congolais ont quitté la terre des hommes la semaine dernière, à Pointe-Noire.



Alphonse Yanghat crédit photo DR

Défenseur intraitable, Samuel Boukaka (76 ans) a fait partie de l'équipe nationale baptisée Asmara 68, ayant pris part à la 6e Coupe d'Afrique des nations en Éthiopie. Il est arrivé au football comme gardien de but à Patronage Sainte-Anne puis à Lorraine. C'est dans les années 1970, à l'Étoile du Congo, qu'il s'est reconverti libéro. Il est compté parmi les vingt-deux joueurs qui ont pris part à la campagne victorieuse de Yaoundé 1972.

Alphonse Yanghat, appelé Mig par ses fans en comparaison avec les fameux Mig, a fait partie de l'équipe nationale de relais en athlétisme qui a brillé de mille feux dans les années 1980. Il s'est longtemps illustré dans les courses de 100 et 200 mètres. Ce sprinter de talent à qui l'on a prédit une belle carrière en athlétisme ne va pas échapper au virus du football en intégrant le Cara de Brazzaville, une équipe avec laquelle il a écrit ses plus belles pages de l'histoire. En 1974, Cara est sacré champion d'Afrique des clubs devant Mehalla d'Égypte. La vitesse de Yanghat à l'aile droite et ses centres millimétrés ont fait merveille cette année-là. Adieu Samuel Boukaka et Alphonse Yanghat.

H.B.M.

THÉÂTRE

«Ndossi na mpimpa ya tangu» sur scène au centre culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard

La création inspirée du « Songe d'une nuit d'été » de William Shakespeare a été adaptée et mise en scène par le Français Jack Percher.

Le travail qui a commencé durant le Festival de théâtre scolaire de Pointe-Noire s'est poursuivi pour aboutir à la création théâtrale «Ndossi na mpimpa ya tangu» qui a été présentée, le 20 avril, au Centre culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard. Ce projet a réuni dix-neuf jeunes acteurs issus des lycées Victor-Augagneur, Les Trois-Glorieuses et Mpa-ka 2, du groupe scolaire Dom-Helder-Camara et de la Haute-École Leonard-de-Vinci.

La trame de l'histoire

Dans une cité, on se prépare à célébrer le mariage du roi Ntinu et de la princesse Noliwe, sa promise. Ntinu reçoit la visite de Mfumu, père de Walli. Celle-ci refuse Luzolo, le mari qu'il lui a choisi et veut épouser Edji dont elle est follement amoureuse. Ntinu, en vertu du droit des aînés, ordonne à la jeune fille d'obéir à son père. Les amoureux Edji et Walli décident, durant la nuit, de s'enfuir dans la forêt afin d'échapper à cette loi des pères. Luzolo les poursuit. Il est

lui-même poursuivi par la douce Miezi qui en est éperdument amoureuse. Dans cette même forêt, une troupe de théâtre composée d'arti-



L'affiche de la création crédit photo DR

sans et de commerçants, sous la direction de Tusevo, tailleur, répète tant bien que mal une pièce : Pyrame et Thisbé qu'ils préparent en l'honneur du mariage de Ntinu et Noliwe. De toute évidence, ces artisans-commerçants ne sont pas doués pour la tragédie mais le comique qu'ils dégagent leur échappe... Après Pointe-Noire, cette création a été jouée le 23 avril à Madingo-Kayes et prochainement à Loango.

Hervé Brice Mampouya

HOMMAGE

Papa Wemba, deux ans après sa mort sur scène

Il y a deux ans disparaissait l'artiste, chanteur, auteur-compositeur hors pair, créateur de plusieurs courants musicaux des deux Congo. Ses oeuvres se fredonnent et enchantent les mélomanes jusqu'à ce jour et pour longtemps encore.

Jules Shungu Wembadio Pene Kikumba est né à Lubefu, le 14 juin 1949, au Congo belge. Au cours de sa carrière de musicien, entamée très tôt dans sa jeunesse, il est devenu Papa Wemba. Le chef du village Molokai, le vieux Bokul, mort à 67 ans, nous a quittés le 24 avril 2016 à Abidjan, en Côte d'Ivoire, à la suite d'un malaise survenu sur la scène du Festival des musiques urbaines d'Anoumabo.

La musique du fondateur du label « Viva la Musica » a eu des influenceurs tels que Tabu Ley Rochereau, Sam Cooke, Grand Kallé ou Johnny Pacheco. Et pourtant, à son tour, il aura influencé des générations de musiciens africains, imitant très souvent son audace créatrice de la fusion de la rumba et la pop-rock.

Papa Wemba, avant-gardiste, attaché à la tradition musicale de la Répu-



Papa Wemba après un entretien avec le correspondant des Dépêches de Brazzaville à Paris, en octobre 2014. Crédit photo : Marie Alfred Ngoma

blique démocratique du Congo, a enrichi la musique congolaise moderne par des emprunts aux musiques des terroirs en y introduisant des instruments tels que le lokolé. Pour lui, la musique devrait rester une création avec des partitions jouées par des musiciens et non uniquement par des ordinateurs, confiait-il lors d'un entretien aux Dépêches de Brazzaville, à Paris, en octobre 2014.

Par ses chansons, l'un des chantres de la Sape demeure à ce jour, à en croire les spécialistes et les médias dédiés à la musique, un mythe qui résiste au temps, grâce à la profondeur de ses textes soutenus par un rythme intemporel. Les hommages continuent à encenser celui qui était devenu le porte-étendard de la culture congolaise sur la scène internationale.

Pour preuve, deux ans après, un film à titre posthume de 120 mn, réalisé par le Franco-Congolais Elvis Adidiema, lui est consacré, projeté en avant-première à l'hôtel Radisson Blu, à Brazzaville, à la veille de la date anniversaire de sa mort.

Marie Alfred Ngoma

SPORT DU TRAVAIL

Le Conseil exécutif continental en session à Brazzaville



Le président de l'Osta face à la presse (Adiac)

Avant la tenue de la marche sportive populaire continentale prévue le 29 avril, le Conseil exécutif de l'Organisation du sport du travail en Afrique (Osta) se réunira en session extraordinaire. « Il sera question de parachever le processus de mise en place des instruments normatifs relatifs à sa gouvernance », a expliqué le président de l'Osta, le Dr Evele Malick Atour, reçu par le ministre des Sports et de l'éducation physique, le 24 avril.

Le président de la structure en charge du sport du travail en Afrique a, par ailleurs, indiqué que par la même occasion, l'organisation des premiers Jeux africains du sport de travail sera à l'ordre du jour. La compétition se tiendra en décembre de l'année en cours. Cependant, le pays qui l'abritera reste à déterminer.

Sur la marche sportive continentale, elle ne se tiendra pas uniquement à Brazzaville mais aussi à Pointe-Noire, Dolisie et Ouesso, selon les explications du président de la Fédération congolaise du sport de travail, Jean Robert Raphaël Massamba Débat. « Marchons et préservons notre environnement » est le thème de ce rendez-vous sportif.

En rappel, l'Osta est composée de vingt-deux pays membres dont six ont le statut d'observateurs. Le nombre exact des pays qui effectueront le déplacement de Brazzaville n'est pas encore connu.

Rominique Makaya

MUSIQUE

Soixante minutes de détente avec le groupe Ndima



Présentation de la collection ethnographique Aka (Adiac)

Le concert livré par le groupe la semaine dernière, au Centre culturel russe (CCR) de Brazzaville, a été précédé par la présentation de la collection ethnographique et de la vidéo de la vie sociale du peuple Aka.

La présentation de la collection ethnographique Aka et de la vidéo de la vie sociale de ce peuple a été faite par l'ethnologue Sorel Eta. Elle a connu l'assistance de plusieurs personnalités, parmi lesquelles le ministre de la Culture et des arts, Dieudonné Moyongo; le maire de Brazzaville, Christian Okemba; l'ambassadeur de la Fédération de Russie au Congo ainsi que le corps diplomatique.

C'est sur initiative de l'association des femmes d'expatriés, « Brazza Accueil », que le groupe Ndima a livré ce concert. Pendant une heure, Sorel Eta (également artiste) et les

six autres chanteurs et danseurs ont interprété des mélodies envoûtantes des cordophones, tels que la harpe-cithare « mondoumein », et l'arc musical « mbela », instruments ayant l'étonnante singularité de servir également aux Aka à la chasse.

Le public sélectif a été émerveillé de découvrir les profondeurs de la forêt équatoriale car, le groupe Ndima a effectué une plongée dans l'histoire. Ce qui a permis à l'assistance de découvrir l'homme primitif de son patrimoine musical menacé actuellement de disparition.

Le directeur du CCR, Sergey Belyaev, a apprécié ce concert à sa juste valeur. « Le concert du groupe Ndima, précisément du peuple Aka, est tout un événement. Il a été une réussite. C'est une occasion rare, parce que le groupe Ndima n'est pas facile à avoir. C'est un privilège pour nous de recevoir ici ce groupe qui est

dorénavant mondialement connu. La particularité de ce concert, c'est que cela a été une occasion de faire connaître la culture Aka. Une autre particularité, c'est que Sorel Eta a organisé une exposition ethnographique du peuple Aka ainsi que la présentation des photos de la vie quotidienne du peuple au nord du pays. Ça donne aux expatriés la possibilité de connaître la culture locale », a-t-il indiqué.

Le groupe Ndima, littéralement en langue Aka la forêt, a été créé le 15 janvier 2003 à Kombola, dans le département de la Likouala, en République du Congo. Il se propose de promouvoir et de sauvegarder le patrimoine culturel des peuples autochtones Aka menacés de disparition. Grâce à ses nombreuses prestations en Europe et en Asie, ce groupe met en valeur leurs danses et chants polyphoniques méconnus.

Bruno Okokana